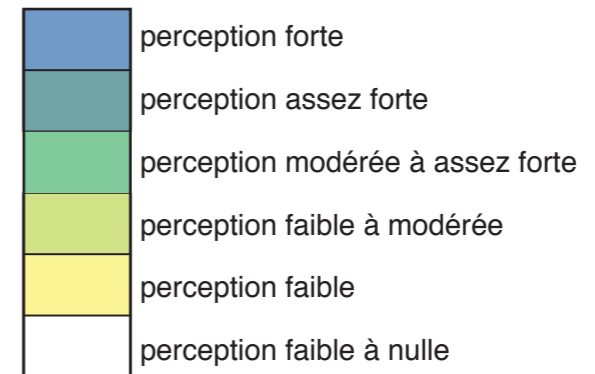


FIGURE 83 : PERCEPTION PAYSAGÈRE GLOBALE DU PARC ÉOLIEN

Cette carte regroupe les informations des cartes en Figure 81 et en Figure 82. Elle donne donc un aperçu de la perception globale potentielle du parc éolien (projet) sur l'ensemble du périmètre d'étude.

Les photosimulations présentées dans les pages suivantes, et dont la localisation est précisée sur cette figure, permettent de se rendre compte de cette perception.



15 ► Localisation et numéro des prises de vue

- Éolienne du projet
- Éolienne existante ou en construction
- Éolienne autorisée

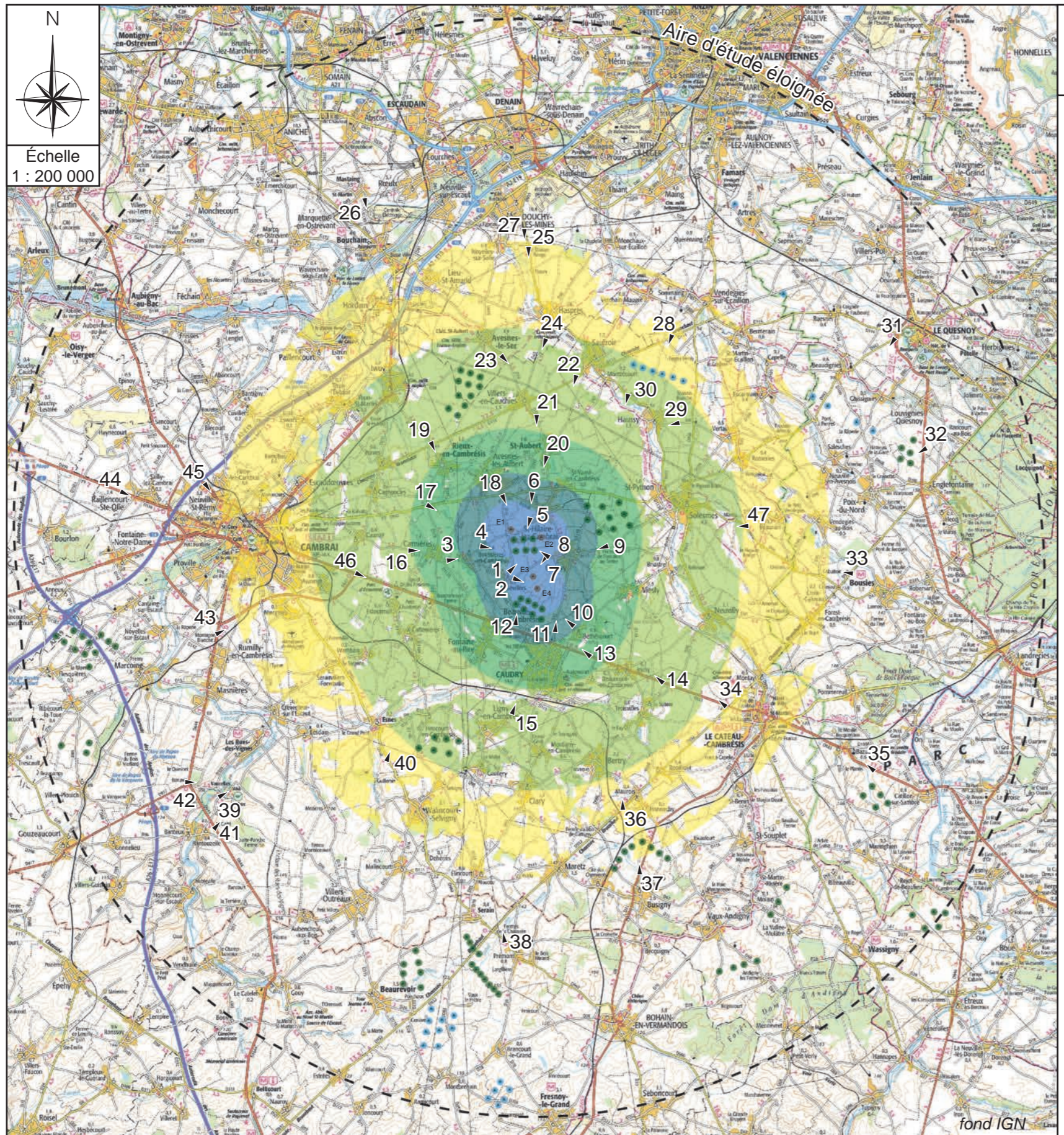


FIGURE 83 : PERCEPTION PAYSAGÈRE GLOBALE DU PARC ÉOLIEN

Cette carte regroupe les informations des cartes en Figure 81 et en Figure 82. Elle donne donc un aperçu de la perception globale potentielle du parc éolien (projet) sur l'ensemble du périmètre d'étude.

Les photosimulations présentées dans les pages suivantes, et dont la localisation est précisée sur cette figure, permettent de se rendre compte de cette perception.

- perception forte
- perception assez forte
- perception modérée à assez forte
- perception faible à modérée
- perception faible
- perception faible à nulle

15 ► Localisation et numéro des prises de vue

- Éolienne du projet
- Éolienne existante ou en construction
- Éolienne autorisée

E.2.8.3.3 - Présentation des simulations paysagères du projet

L'objectif des photosimulations est de permettre l'appréciation de l'incidence visuelle du projet. Les vues présentées sont localisées notamment sur les cartes suivantes :

- Figure 83, selon la perception paysagère globale des éoliennes du projet,
- Figure 84, représentant les enjeux paysagers et patrimoniaux de l'aire d'étude éloignée.

Ainsi, pour la sélection des points de vue, nous croisons plusieurs critères et cherchons à analyser objectivement plusieurs aspects :

- depuis les abords immédiats du site :
 - depuis le centre des villages (cœur de vie),
 - depuis l'extérieur des villages, en s'approchant du site (influence visuelle la plus forte),
 - silhouette des principaux villages et les parcs (vue derrière les villages)
- depuis le périmètre éloigné :
 - depuis les points de vue à fréquentation significative (grande route, lieu touristique, monument historique emblématique...).
 - depuis les entités paysagères,
 - depuis les monuments historiques et sites inscrits et classés.

Les vues tiennent également compte des directions de découverte principales du paysage (axe de route). En effet même s'il est possible d'observer un parc éolien depuis un axe fréquenté le photomontage ne sera pas représentatif si l'angle de perception est supérieur à 60° par rapport à l'axe de la route.

Les vues proposées tiennent compte aussi de la fréquentation et de l'accessibilité des points de vue. Ainsi, on ne propose pas de vue depuis un chemin rural isolé fréquenté uniquement par quelques personnes. En effet, même si le point offre une vue particulière, il n'est pas représentatif de l'influence visuelle globale du parc.

À chaque point de vue sont montrés :

- le panorama (grand angle) du paysage de l'état initial, qui inclut les parcs existants ainsi que les projets accordés, pour montrer dans quel paysage le projet s'inscrit,
- le panorama précédent incluant la simulation du projet. Ce panorama montre l'impact du projet dans le grand paysage,
- le "zoom", qui correspond en fait à l'impact réel des éoliennes pour l'œil humain, représenté sur 2 pages au format A3 avec une vue de 40° environ sur chaque page, à lire avec une distance de 40 cm entre l'œil et la page.

Les distances aux éoliennes annoncées sont celles qui séparent le point de vue et la première éolienne du projet présenté.

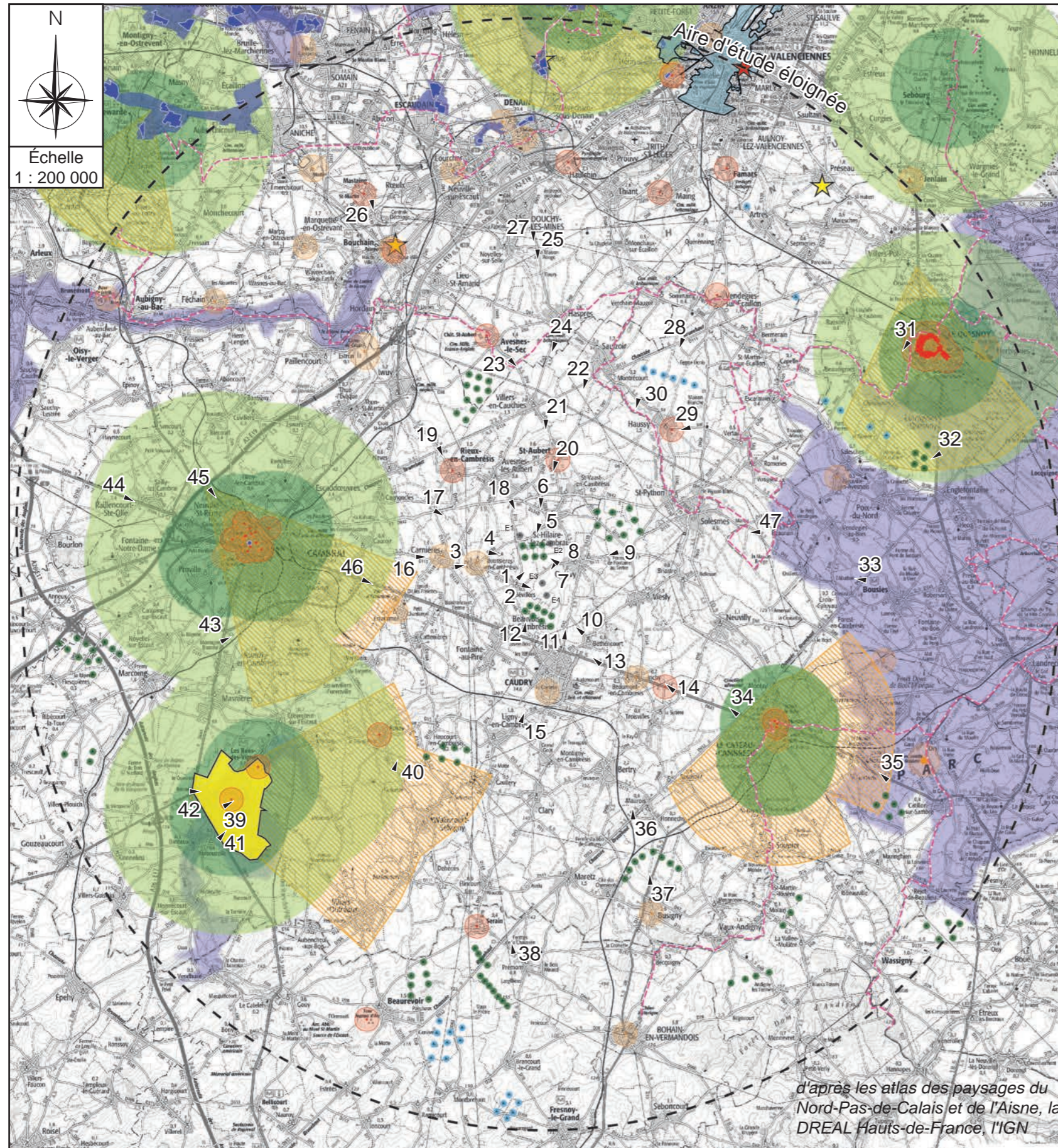


FIGURE 84 : POINTS DE VUE ET ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

La "Figure 85 : Visibilité et covisibilité du parc avec les monuments inscrits et classés et les sites", page 251 reprend la plupart de ces éléments en précisant les zones d'influence visuelles des éoliennes du projet.

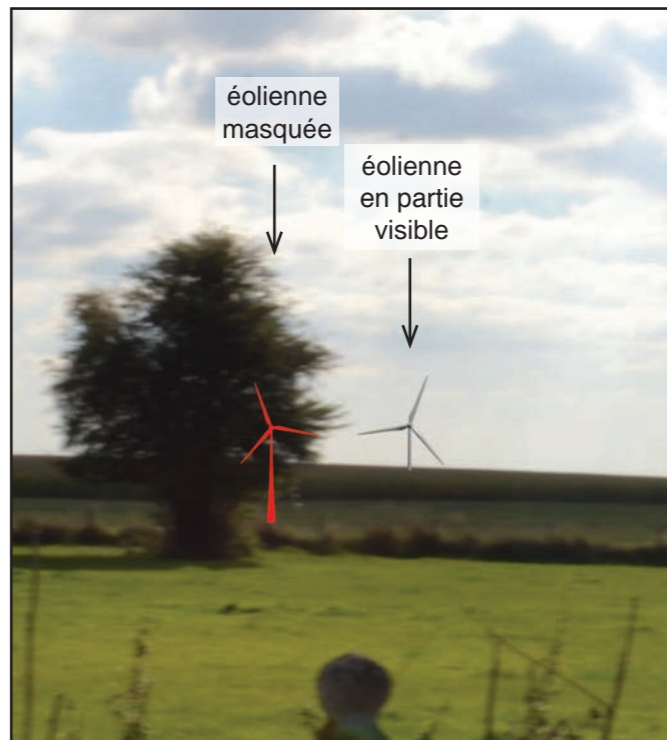
- ZPPAUP de Valenciennes
 - Site *inscrit* ponctuel (étoile) ou étendu (contours du site)
 - Site *classé* ponctuel (étoile) ou étendu (contours du site)
 - Cônes de vues (SRCAE, SDAP)
 - "Milieux naturels et paysages méritant protection"
- Paysages de belvédères :
- Zone défavorable
 - Zone de vigilance
- Monument historique *inscrit* et périmètre de protection
 - Monument historique *classé* et périmètre de protection
 - Site du bassin minier classé au patrimoine mondial par l'UNESCO et zone tampon
 - Chemin de grande randonnée (GR)
 - Éolienne du projet
 - Éolienne existante ou en construction
 - Éolienne autorisée
 - 15 ▶ Localisation et numéro des prises de vue

d'après les atlas des paysages du Nord-Pas-de-Calais et de l'Aisne, la DREAL Hauts-de-France, l'IGN

Certaines photosimulations permettent d'étudier plusieurs points : covisibilité avec les éléments du patrimoine et avec les parcs éoliens par exemple. Dans ce cas, les différents objectifs sont indiqués dans le tableau.

Remarques :

- les simulations ont tendance à exagérer l'impact visuel par rapport à une photo identique prise avec des éoliennes réelles (prise en compte systématique des conditions météorologiques optimales),
- tous les sites et monuments historiques ne font pas l'objet d'une photosimulation. En ce qui les concerne, une analyse détaillée est présentée au paragraphe "E.2.8.3.5 - Visibilité et covisibilités depuis les sites et monuments inscrits, classés, ou d'intérêt particulier", page 250,
- les photosimulations ont été réalisées en prenant en compte et en les représentant les projets éoliens acceptés, dès la présentation de l'état initial,
- les éoliennes du projet sont identifiées par des flèches (généralement noires sur fond clair, blanches sur fond sombre, et rouge sur fond mixte).
- lorsqu'une éolienne du projet est totalement masquée, sa silhouette est représentée en rouge à son emplacement théorique au premier plan des éléments qui la masquent, comme représenté sur l'extrait suivant.



Le tableau suivant liste ces photosimulations.

Les cases renseignées correspondent à l'objectif recherché pour chaque point de vue afin d'évaluer l'impact paysager du projet.

Les lignes **en orange** correspondent aux points de vue depuis lesquels les simulations confirment que le projet ne sera pas visible.

Les parcs éoliens acceptés proches du projet sont ainsi indiqués :

- VMJ : parc éolien de la Voie du Moulin Jérôme,
- CG : parc éolien des Chemins de Grès.

N° photo	Villes, villages et hameaux proches	Axes de déplacement majeurs	Sites, monuments ou autres éléments remarquables (* site ou monument inscrit ou classé)	Parcs éoliens visibles ou proches
1	Bévillers	RD 74	-	VMJ
2	Bévillers	RD 113	-	VMJ
3	Boussières-en-Cambrésis	RD 113	*église de Boussières-en-Cambrésis	VMJ
4	Boussières-en-Cambrésis	RD 134	-	VMJ
5	Saint-Hilaire-lez-Cambrai	RD 134	-	VMJ
6	Saint-Hilaire-lez-Cambrai	RD 297	-	VMJ
7	Quiévy	RD 113	-	VMJ
8	Quiévy	RD 113	-	VMJ
9	Quiévy	RD 113	-	VMJ
10	Béthencourt	-	-	VMJ
11	Caudry - Béthencourt <i>La Guisette</i>	RD 45	-	CG
12	Caudry	RD 16a	-	VMJ, CG
13	Caudry	RD 643	-	VMJ
14	-	RD 643	*borne et *temple d'Inchy	VMJ, Chemin d'Avesnes
15	Caudry	RD 16	-	VMJ, CG
16	Carnières	RD 113	*église de Carnières	VMJ, Chaussée Brunehaut
17	-	RD 942	*églises de Boussières-en-Cambrésis et de *Carnières	VMJ, CG, Chaussée Brunehaut
18	Avesnes-les-Aubert	RD 74	-	VMJ
19	Rieux-en-Cambrésis	RD 114, RD 118	*église de Rieux-en-Cambrésis	-
20	Saint-Aubert	-	*église de Saint-Aubert	-
21	Villers-en-Cauchie, Saint-Aubert	RD 45	*église de Saint-Aubert	VMJ, CG, Mont de Bagny, Bois de St-Aubert
22	-	RD 114	-	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes
23	-	RD 74	-	VMJ, Chaussée Brunehaut
24	-	RD 45	cimetière militaire britannique de Haspres	VMJ, CG
25	-	RD 955	-	Chemin d'Avesnes
26	-	RD 130	-	-
27	-	RD 955	-	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes
28	-	RD 114	-	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes, Chaussée Brunehaut
29	Haussy	-	*motte féodale d'Haussy	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes
30	Haussy	RD 955	-	-
31	Le Quesnoy	RD 942	*Le Quesnoy	Le Quesnoy
32	-	RD 32	ensemble bocager du Pays de Mormal, PNR de l'Avesnois-	VMJ, CG, Louvignies-Quesnoy
33	-	RD 932	ensemble bocager du Pays de Mormal, PNR de l'Avesnois	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes
34	Le Cateau-Cambrésis	RD 643, RD 932	Ville et monuments* du Cateau-Cambrésis	-
35	-	RD 643	ensemble bocager du Pays de Mormal, PNR de l'Avesnois	-
36	-	RD 932	-	-
37	-	RD 21	-	Busigny
38	-	RD 960	-	Bois de St-Aubert
39	-	RD 103	*Abbaye de Vaucelles	-
40	-	RD 960	*Château d'Esnes	VMJ, Bois de St-Aubert
41	-	RD 644	*Abbaye de Vaucelles	-
42	-	RD 917, RD 644	*Abbaye de Vaucelles	-
43	-	RD 644	-	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes, Bois de St-Aubert
44	Cambrai	RD 939	Ville et monuments* de Cambrai	-
45	Cambrai	RD 2643	Ville et monuments* de Cambrai	-
46	-	RD 643	-	VMJ, CG, Bois de St-Aubert
47	-	RD 43	-	VMJ, CG, Chaussée Brunehaut

• Photosimulation 1 : Depuis la sortie Nord de Bévillers (Projet à 1 680 m)

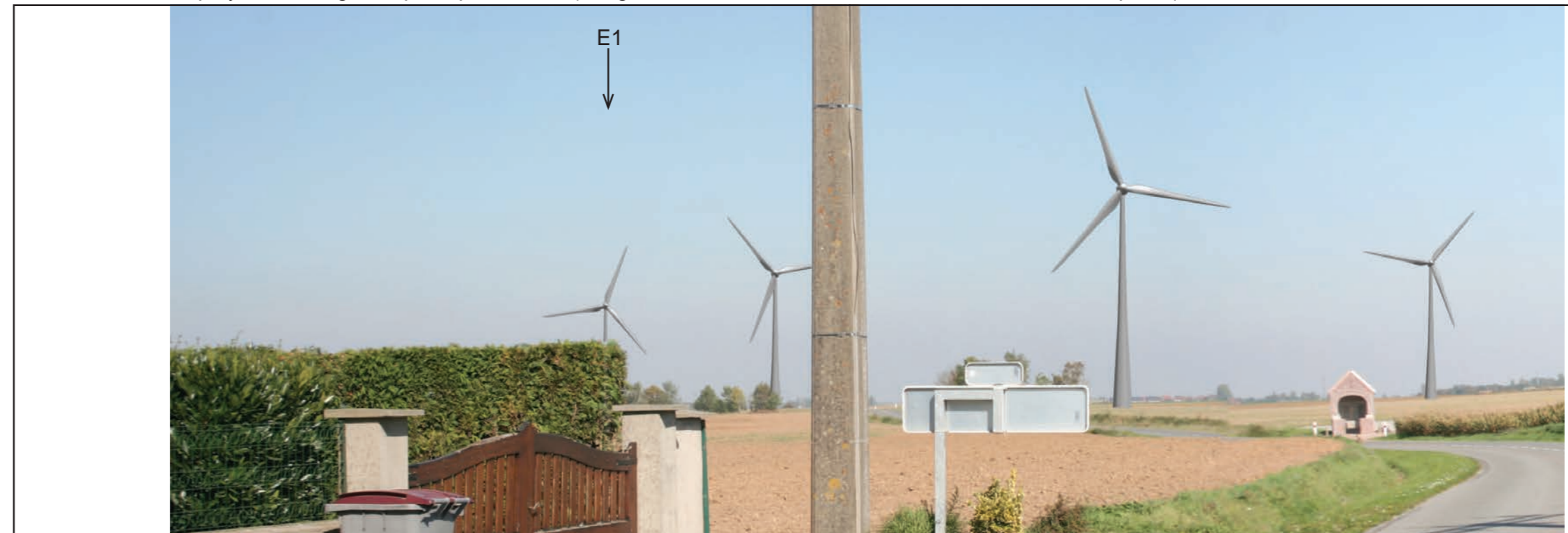
En sortie Nord de Bévillers sur la RD 74, les éoliennes acceptées de la partie Nord du parc de la Voie du Moulin Jérôme se dressent dans l'espace cultivé, au-delà notamment d'un petit oratoire restauré.

Les éoliennes E1 et E2 viennent à droite et à gauche de cet ensemble éolien qu'elles complètent. Plus éloignées, elles semblent aussi moins hautes.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

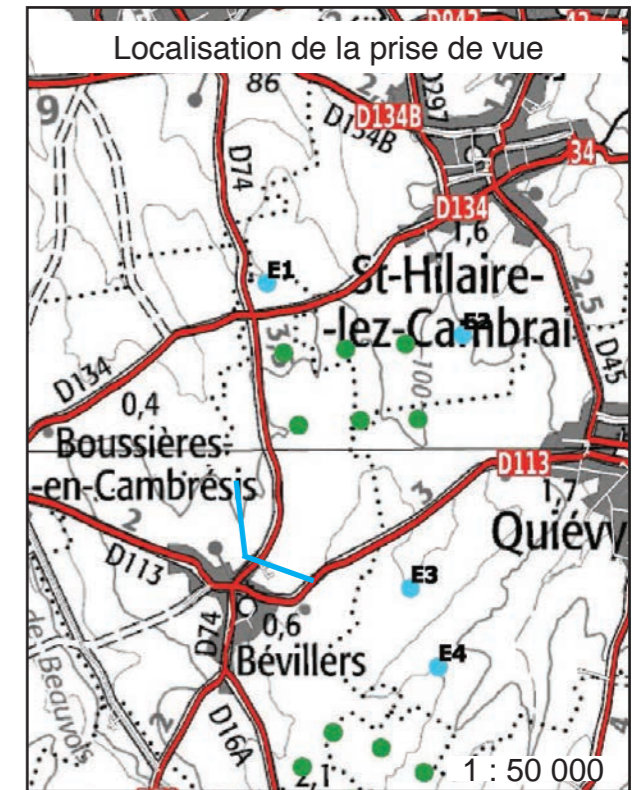


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

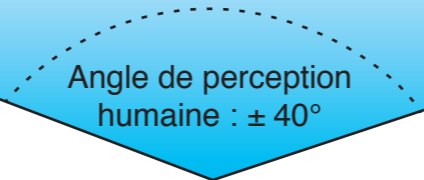
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



• Photosimulation 2 : Depuis la sortie Est de Bévillers (Projet à 850 m)

Nous sommes ici à l'intérieur du village de Bévillers, près de sa sortie Est au niveau de son château d'eau. Les lignes électriques semblent relier les habitations aux arbres qui occupent l'essentiel de la vue.

À droite, les éoliennes de la Voie du Moulin Jérôme apparaissent regroupées.

Les éoliennes E3 et E4 du projet, proposées au coeur de l'étendue cultivée, apparaîtront de part et d'autre de l'axe de cette sortie du village, d'abord masquées partiellement par les derniers éléments du village.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

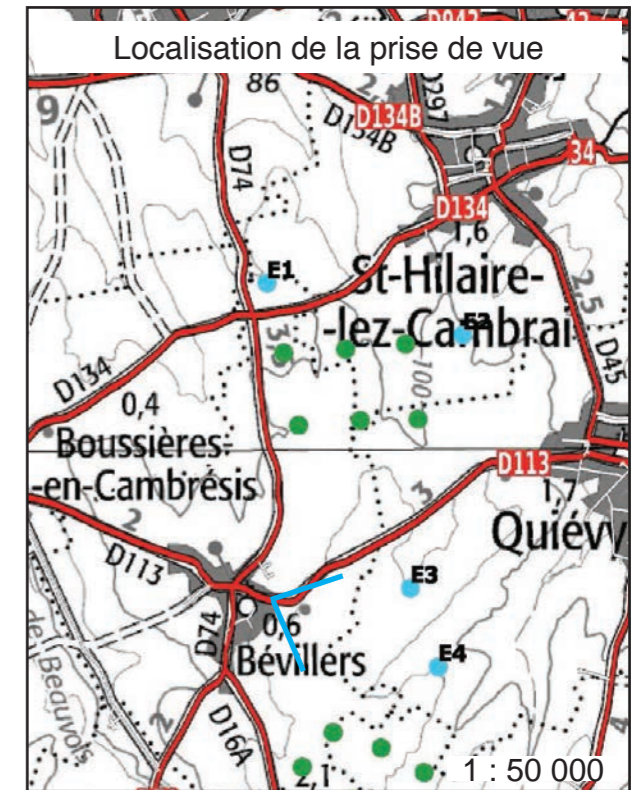


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

- Photosimulation 3 : Depuis la RD 113 en direction de Boussières-en-Cambrésis (Projet à 2 800 m)

L'approche vers Boussières-en-Cambrésis depuis Carnières, à l'Ouest, permet de distinguer, dans l'axe de la route, encaissée entre 2 hauts talus, une partie du bâti et l'église du village.

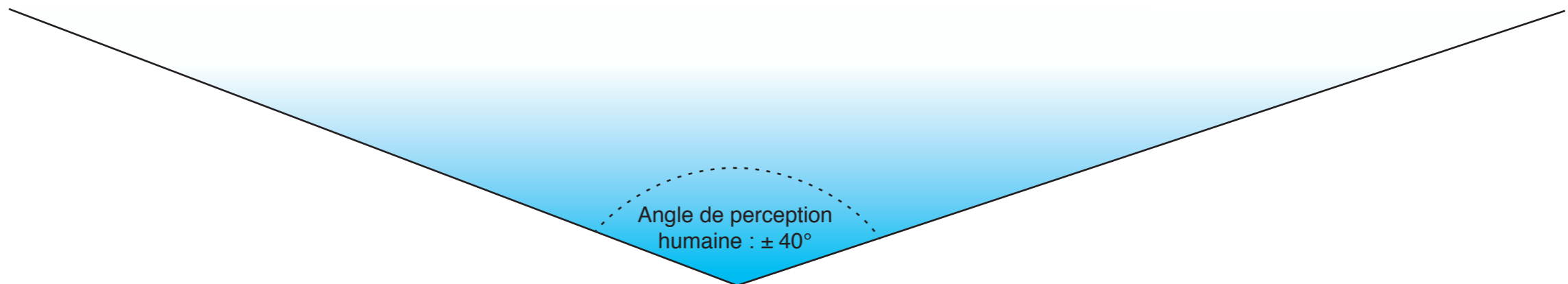
Les éoliennes acceptées du parc de la Voie du Moulin Jérôme émergent en arrière-plan de cet ensemble bâti.

Les éoliennes E1 et E2 du projet, partiellement visibles, sont plus discrètes en ne laissant percevoir chacune qu'une partie de pale.

État initial - Vue panoramique



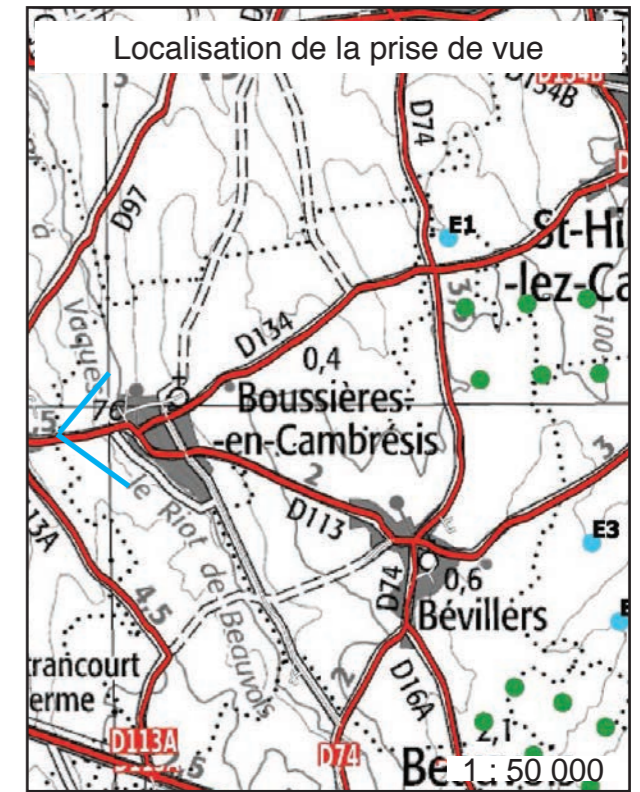
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

• Photosimulation 4 : Depuis la sortie de Boussières-en-Cambrésis (Projet à 1 400 m)

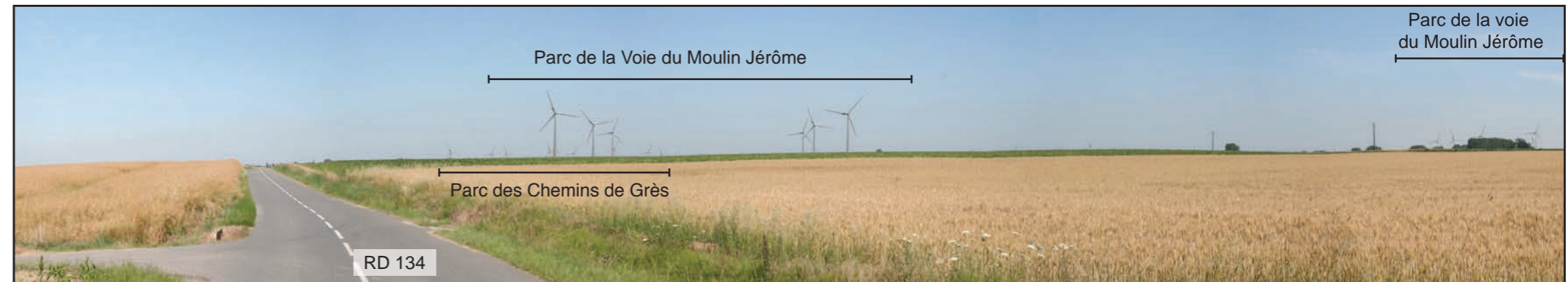
Sur la RD 134 en quittant Boussières-en-Cambrésis vers St-Hilaire-lez-Cambrai, l'espace agricole apparaît très dégagé.

Les parcs éoliens acceptés de la Voie du Moulin Jérôme et des Chemins de Grès s'ajoutent aux rares éléments repères actuels que sont une ligne électrique et de petits boisement derrière lesquels se cache le village de Bévillers.

Les 2 éoliennes Nord du projet assurent l'extension de la partie Nord du parc accepté de la Voie du Moulin Jérôme.

Les 2 éoliennes Sud du projet, bien que disposées différemment des éoliennes Sud du parc accepté, s'insèrent de manière peu marquée dans l'espace cultivé.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

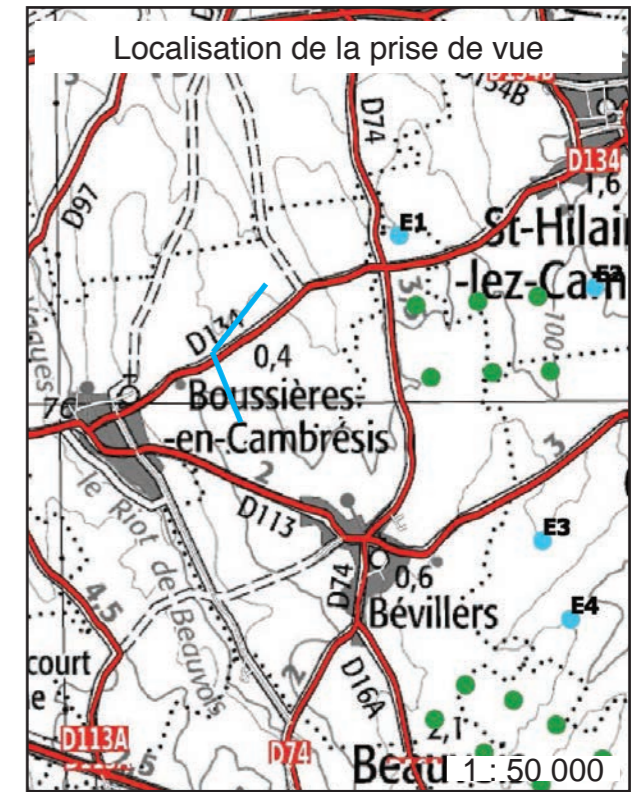
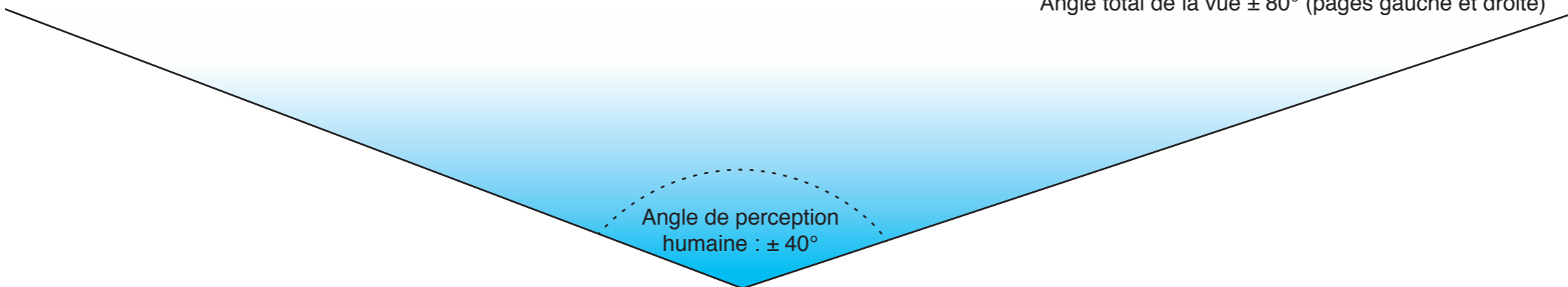


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

- Photosimulation 5 : Depuis la sortie de Saint-Hilaire-lez-Cambrai (Projet à 920 m)

Depuis la sortie immédiate au Sud-Ouest de St-Hilaire-lez-Cambrai, une partie des éoliennes Nord du parc accepté de la Voie du Moulin Jérôme apparaissent à gauche de la route.

L'éolienne E1 viendra en extension de ces éoliennes acceptées, dans l'axe de la route.

Le reste du projet étant situé dans un angle de vue très différent, il sera masqué par les éléments du village.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

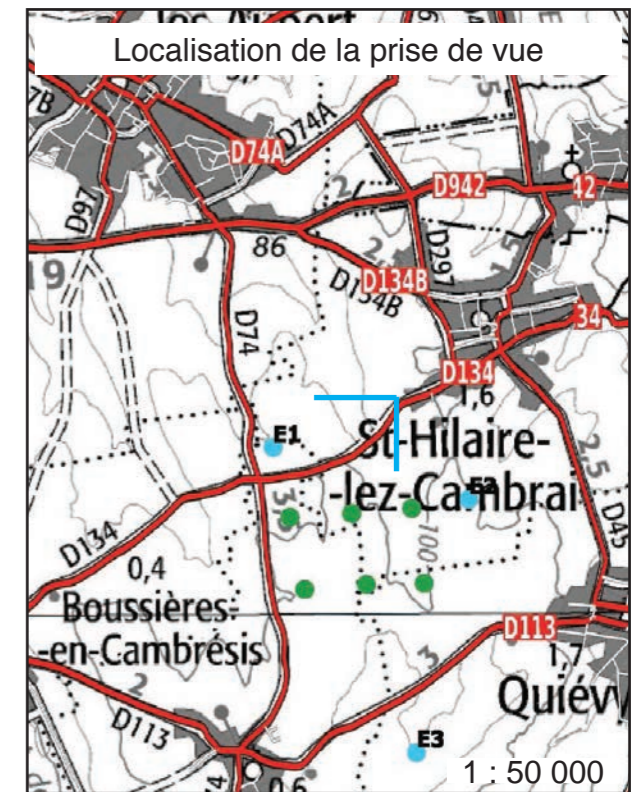


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

• Photosimulation 6 : Depuis le Nord de Saint-Hilaire-lez-Cambrai (Projet à 1 800 m)

De l'entrée Nord de Saint-Hilaire-lez-Cambrai par la RD 297, des rotors des éoliennes accordées du parc de la Voie du Moulin Jérôme apparaissent au-delà du bâti.

Les éoliennes du projet se mêlent à ces éoliennes accordées, toujours dominées par les éléments de premier plan du village, en particulier les arbres et les réseaux aériens.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

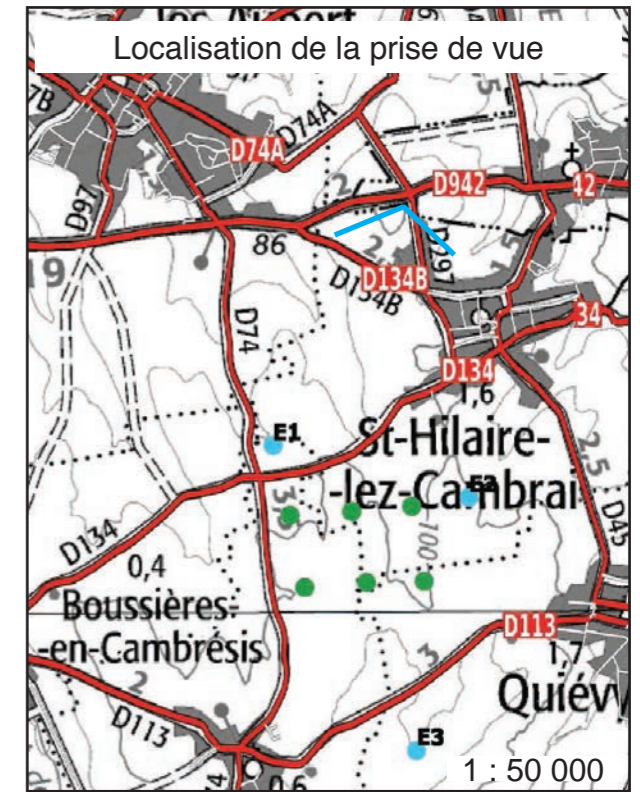


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

• Photosimulation 7 : Depuis l'Ouest de Quiévy (Projet à 950 m)

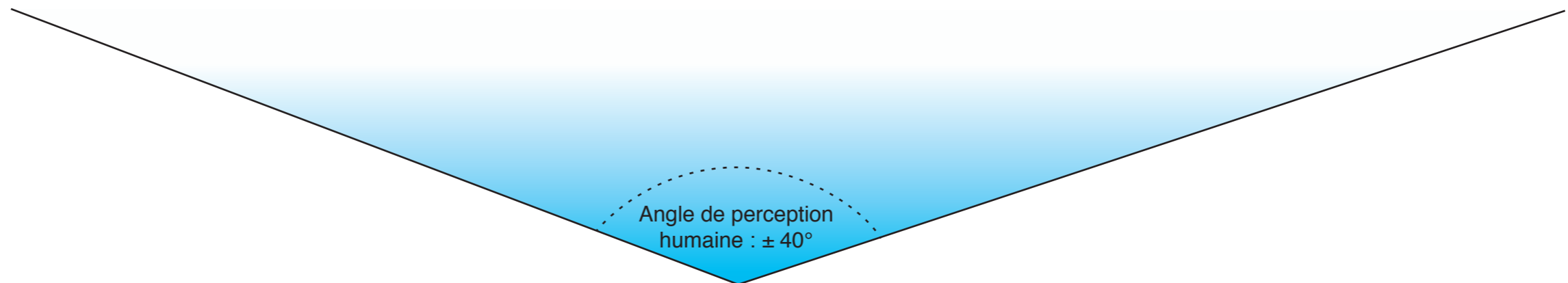
La sortie Ouest de Quiévy sur la RD 113, en regardant vers le Sud, permet d'apercevoir la régularité de la disposition des 8 éoliennes Sud du projet accepté de la Voie du Moulin Jérôme.

Les 2 éoliennes Sud du projet apparaissent en premier-plan de ces éoliennes, dans le même angle de vue, au coeur de la plaine cultivée.

État initial - Vue panoramique



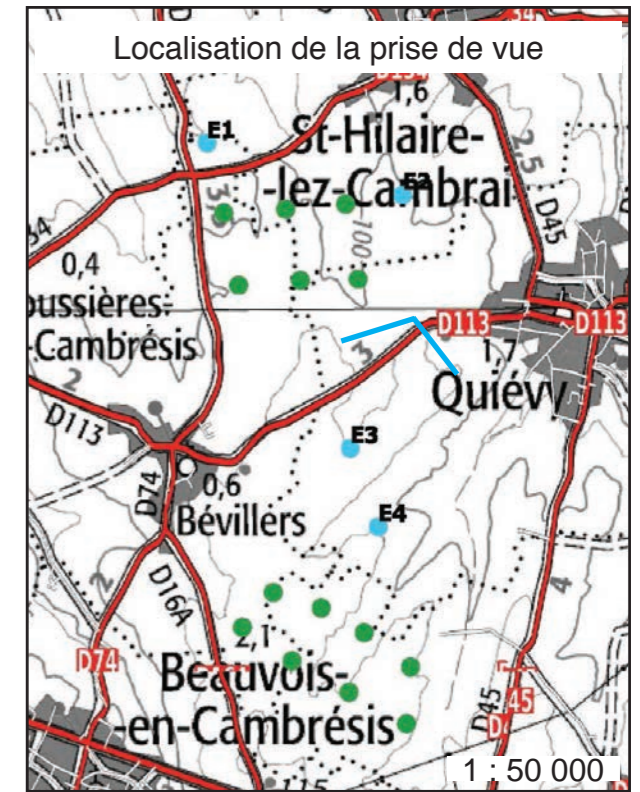
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

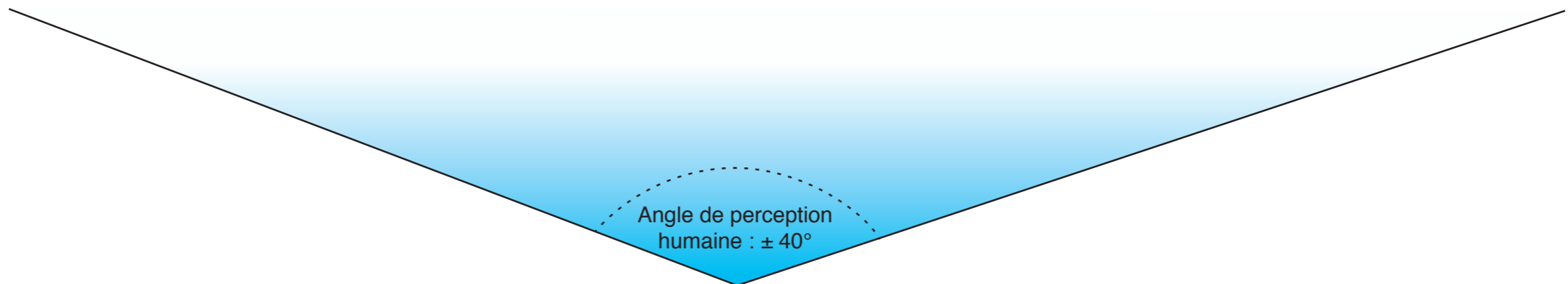
Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

• Photosimulation 8 : Depuis l'Ouest de Quiévy (Projet à 860 m)

Depuis le même point de vue que précédemment, mais cette fois en regardant vers le Nord, la partie Nord du parc accepté de la Voie du Moulin Jérôme apparaît en premier-plan du parc du Chemin d'Avesnes, que l'on devine à l'horizon.

Les 2 éoliennes Nord du projet viennent en densification de cet angle de vue occupé par l'éolien. L'axe de la route et ses abords demeurent dégagés.

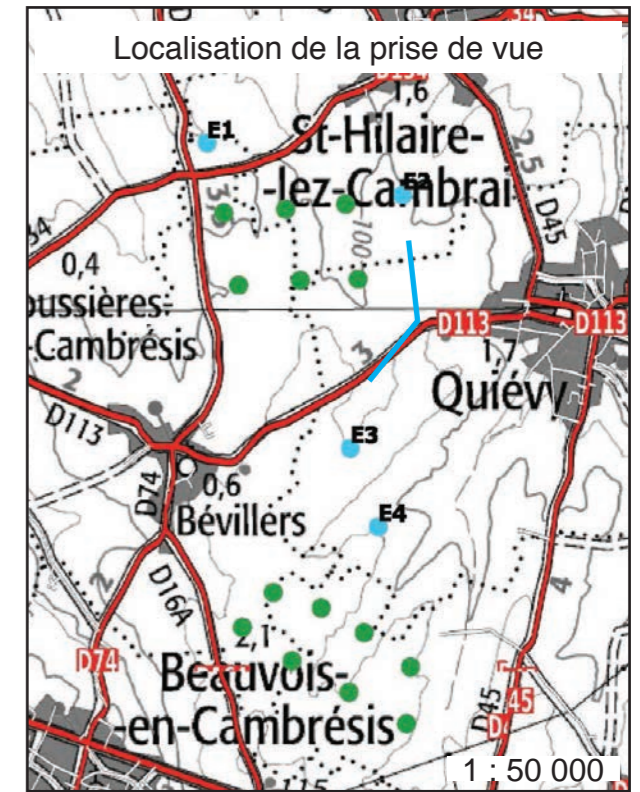
Ces 2 éoliennes du projet apparaissent dans un rapport d'échelle comparable aux autres éléments verticaux déjà observables : poteaux électriques, végétation...



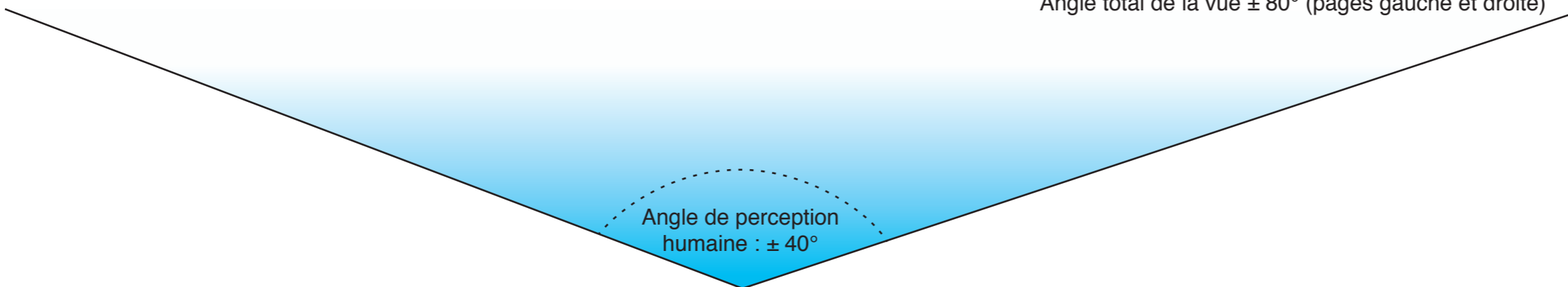
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



- Photosimulation 9 : Depuis la RD 113 en direction de Quiévy (Projet à 2 840 m)

Depuis la route arrivant par l'Est à Quiévy, le village apparaît niché dans un creux de verdure. On y devine notamment le château d'eau et l'église.

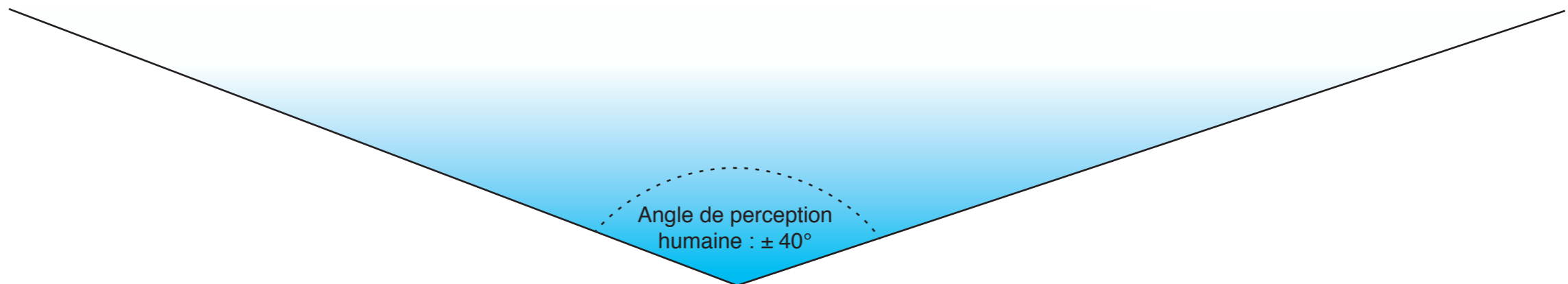
Les 2 éoliennes Sud du projet apparaissent à gauche de cette silhouette, sans en occuper l'arrière-plan.

Les 2 éoliennes du Nord du projet apparaissent à droite en arrière-plan de la limite boisée de la silhouette du village, en extension du parc accepté de la Voie du Moulin Jérôme.

État initial - Vue panoramique



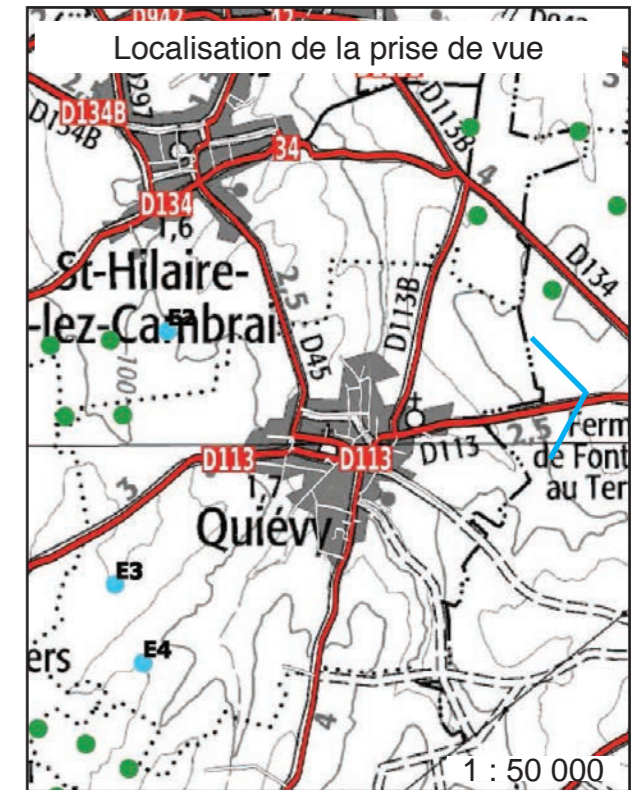
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



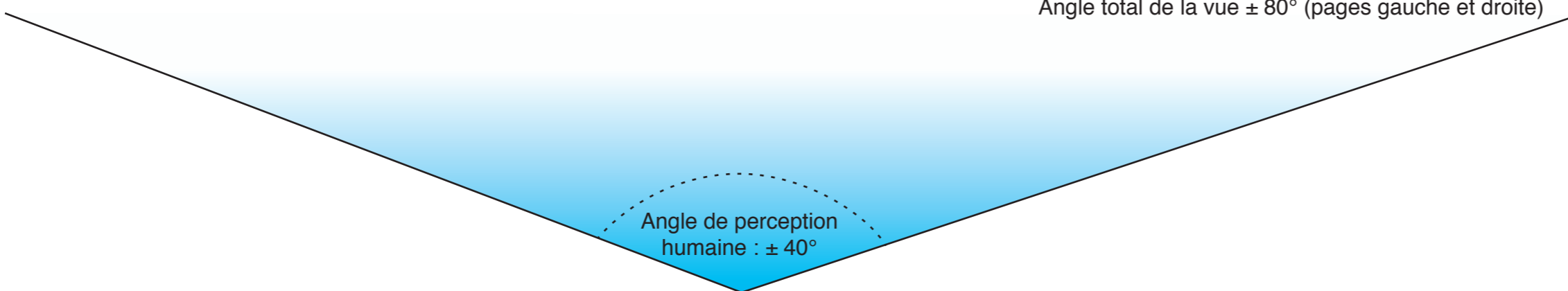
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



• Photosimulation 10 : Depuis la sortie Nord-Ouest de Béthencourt (Projet à 1 905 m)

En sortie Nord-Ouest de Béthencourt, la plaine cultivée s'étend presque partout jusqu'à la ligne d'horizon. Elle est animée seulement d'une ligne électrique à haute tension qui la parcourt de quelques boisement éloignés.

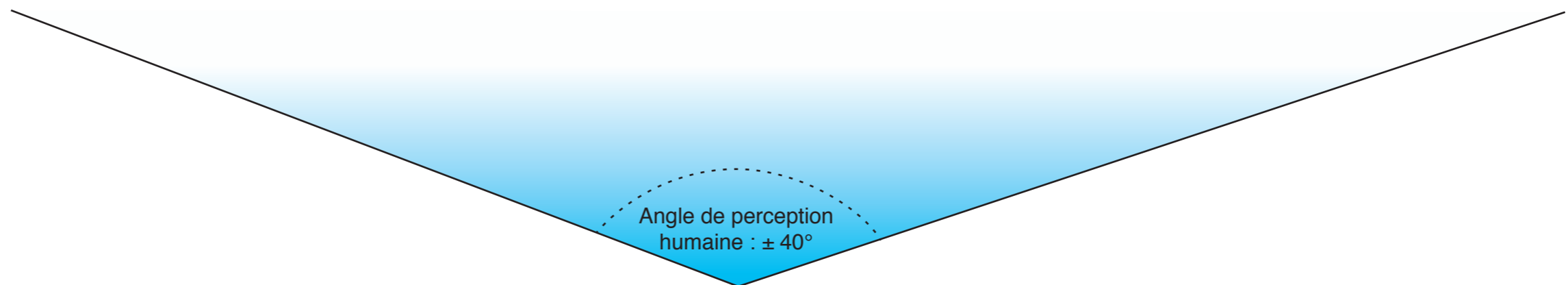
Les 2 parties du parc accordé de la Voie du Moulin Jérôme s'insèrent en 2 ensembles distincts dans ces espaces de cultures.

Les éoliennes du projet viennent étendre un peu l'angle occupé par la partie Nord du parc accordé, avec une hauteur comparable à celle de ces éoliennes.

État initial - Vue panoramique



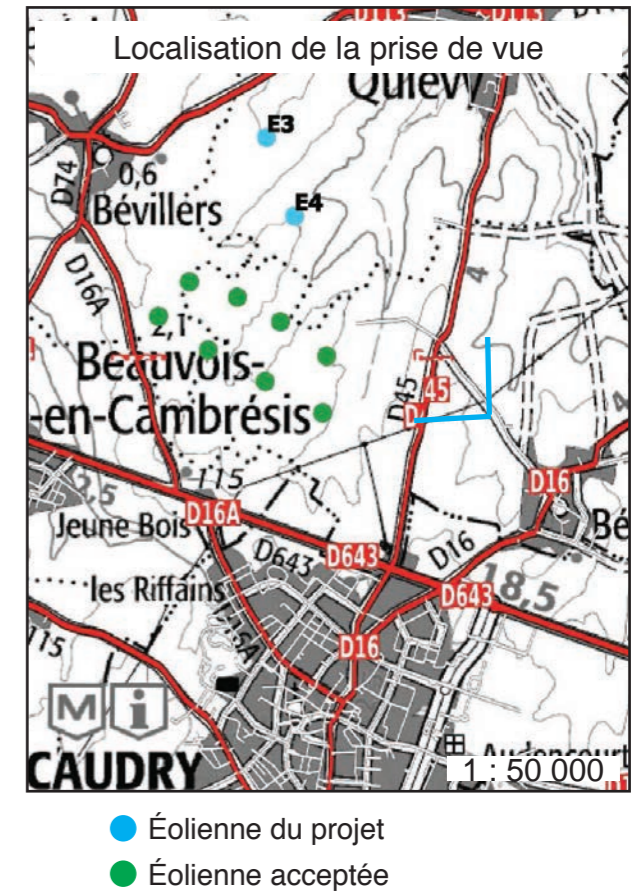
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

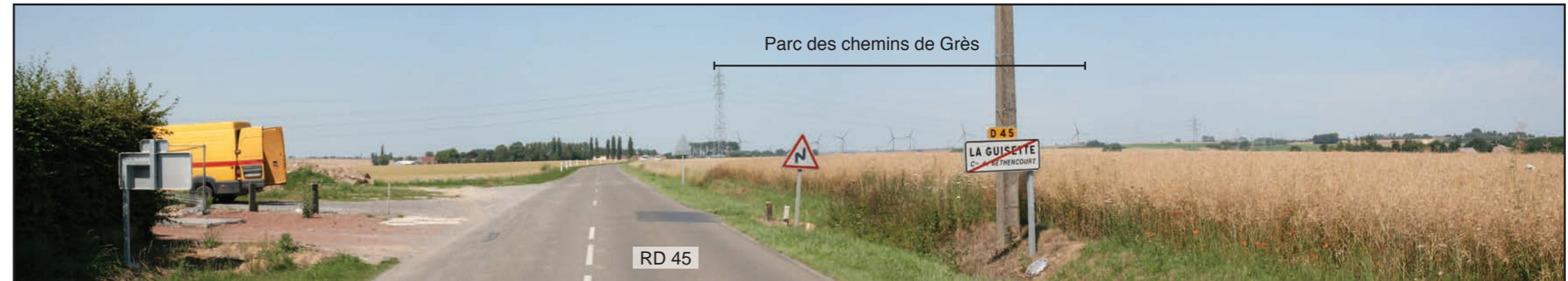
• Photosimulation 11 : Depuis le Nord de Caudry (Projet à 1 885 m)

Les parcs accordés de la Voie du Moulin Jérôme et des Chemins de Grès se découvrent notamment en sortant au Nord de Caudry.

Sur cette vue, les derniers éléments de l'espace urbanisé masquent encore la direction du parc accordé de la Voie du Moulin Jérôme.

L'éolienne E2, visible ici, s'en détache sensiblement. Les 3 autres éoliennes du projet, non visibles, seront mêlées aux éoliennes accordées.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

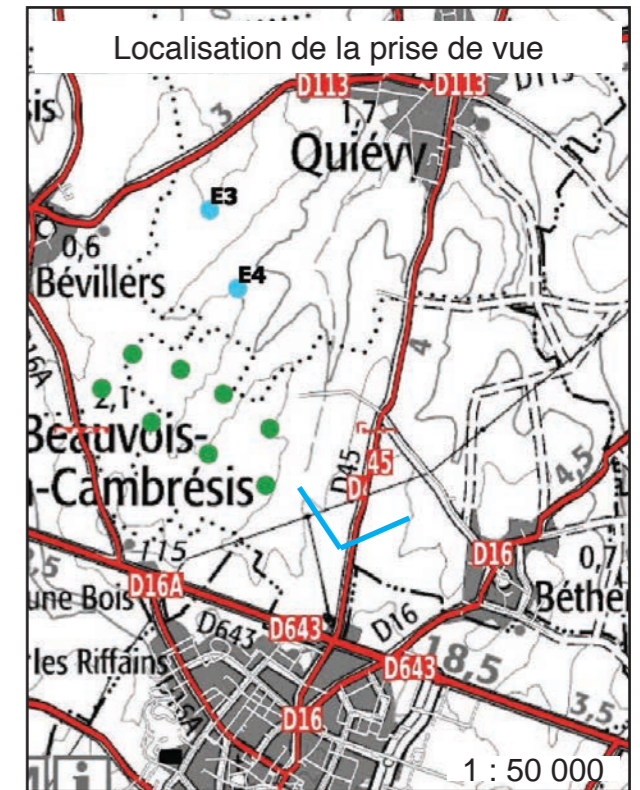


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

- Photosimulation 12 : Depuis la RD 16a à proximité de Caudry (Projet à 1 820 m)

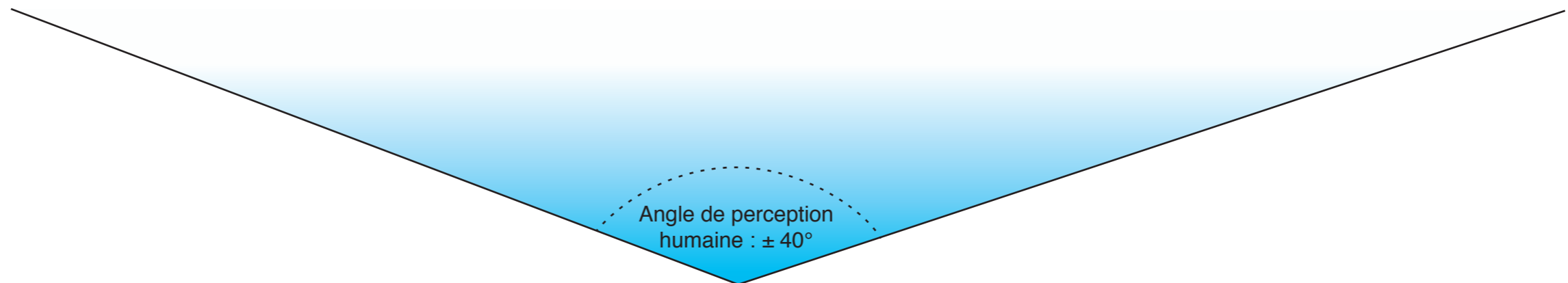
Ce point de vue proche de la RD 643 permet de découvrir, dans l'étendue cultivée sans intérêt paysager particulier, l'ensemble des éoliennes acceptées des parcs de la Voie du Moulin Jérôme et des Chemins de Grès.

Les éoliennes du projet s'insèrent dans cet ensemble éolien, et apparaîtront moins hautes que les éoliennes accordées plus proches.

État initial - Vue panoramique



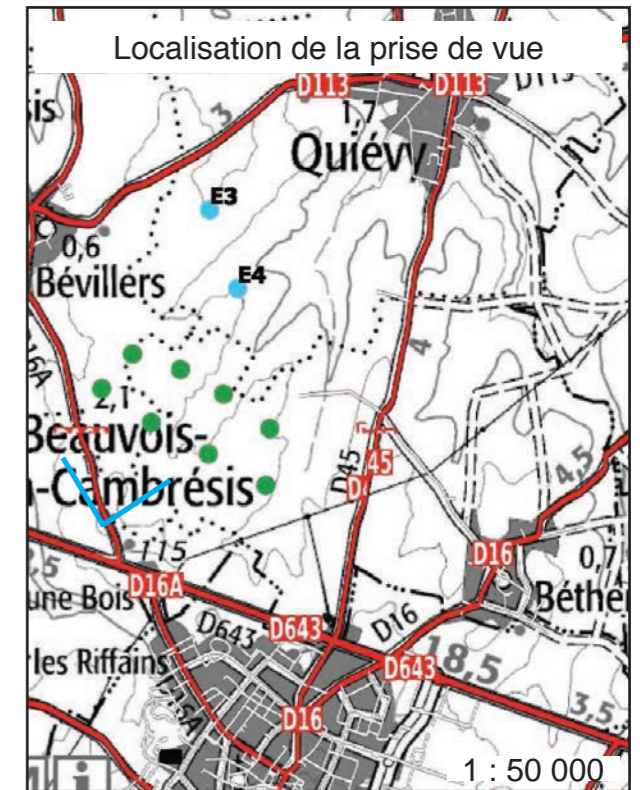
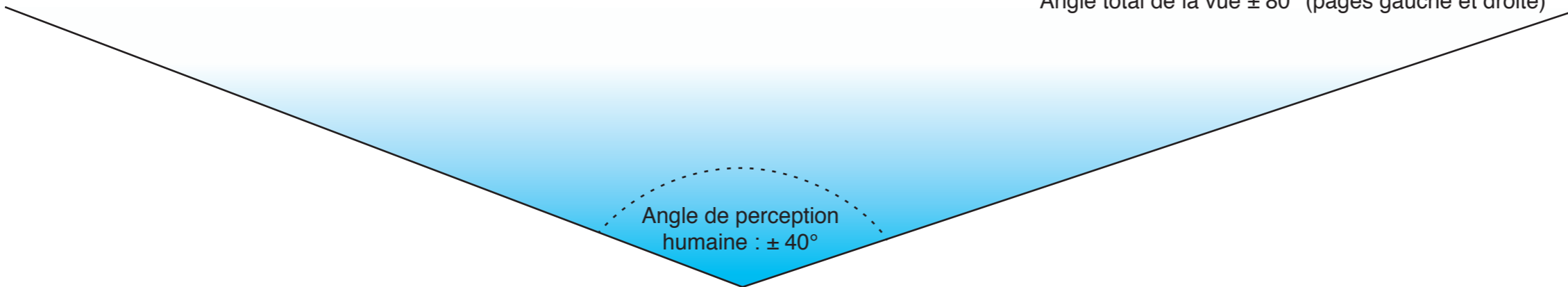
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

• Photosimulation 13 : Depuis la RD 643 en direction de Caudry (Projet à 3 760 m)

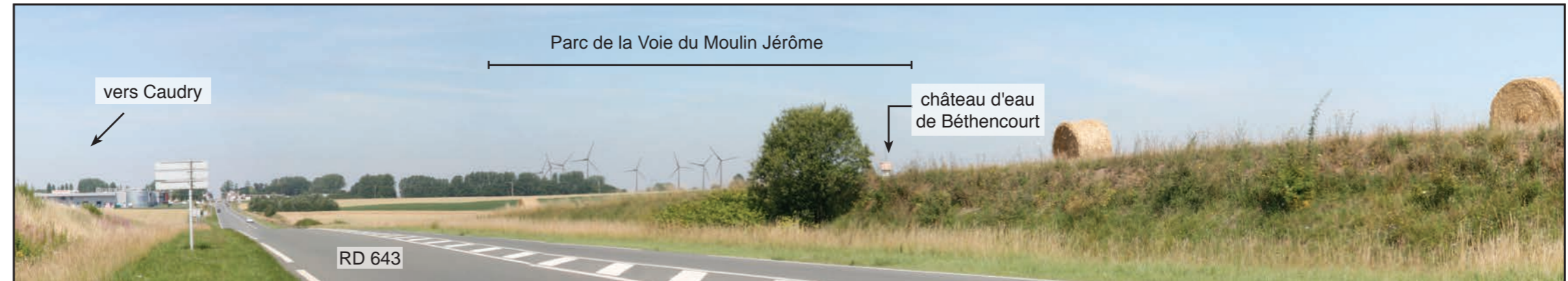
La RD 643 est l'un des axes de circulation principaux du secteur.

Plus on s'approche du projet, plus celui-ci apparaît dans un angle de vue éloigné de celui de l'axe de la route.

Le village de Béthencourt est peu visible sur cette vue.

Seules les 2 éoliennes Sud du projet se devinent partiellement, en extension de la partie Sud du parc accepté de la Voie du Moulin Jérôme.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

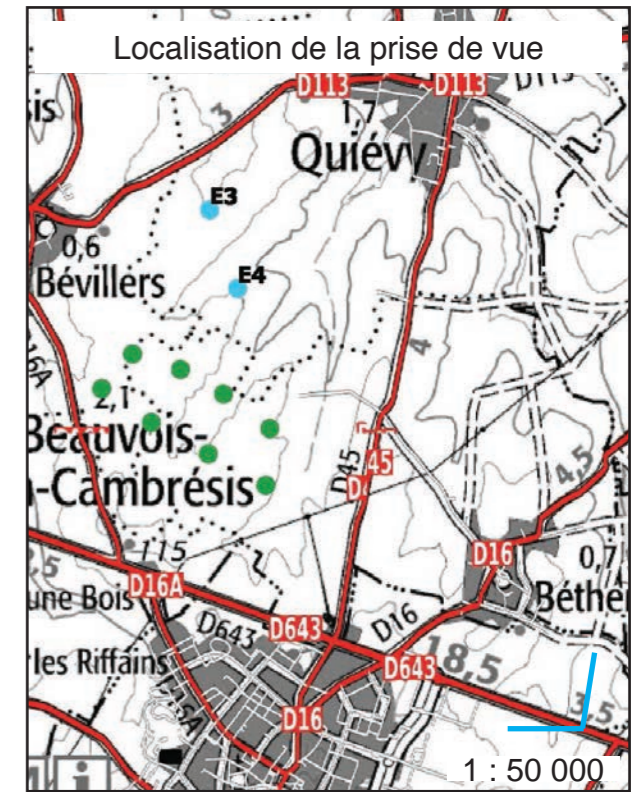


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



(une vue à droite n'aurait pas d'utilité à cause du talus qui empêche toute visibilité)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

• Photosimulation 14 : Depuis la RD 643 en direction de Inchy (Projet à 6 760 m)

La borne classée d'Inchy n'est discernable qu'à proximité immédiate : elle n'est pas visible sur cette vue. Le temple inscrit d'Inchy n'est pas non plus visible.

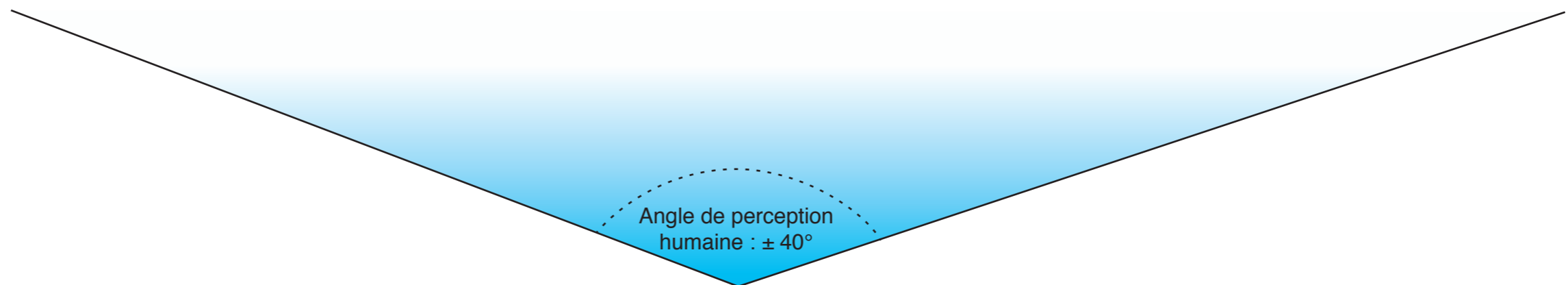
L'espace urbanisé est marqué de quelques grands boisements, desquels émergent, à droite, une partie des éoliennes des parcs autorisés.

Les éoliennes du projet s'ajoutent à ces éoliennes autorisées à distance de la silhouette du bourg.

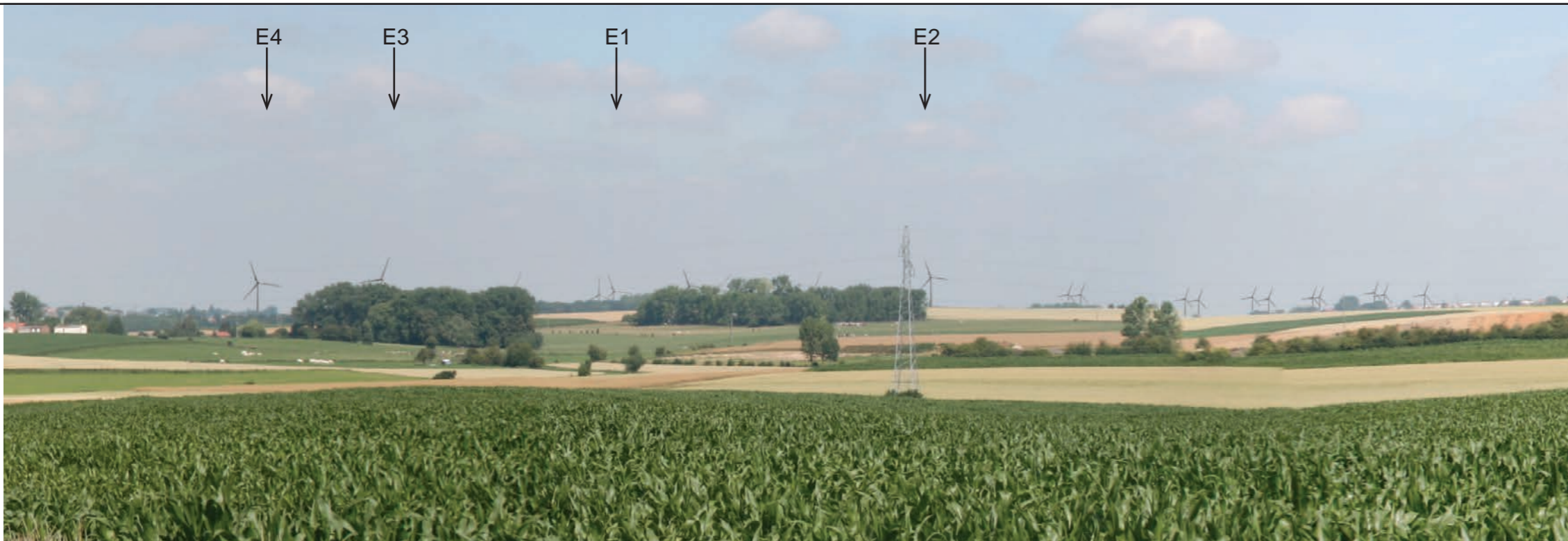
État initial - Vue panoramique



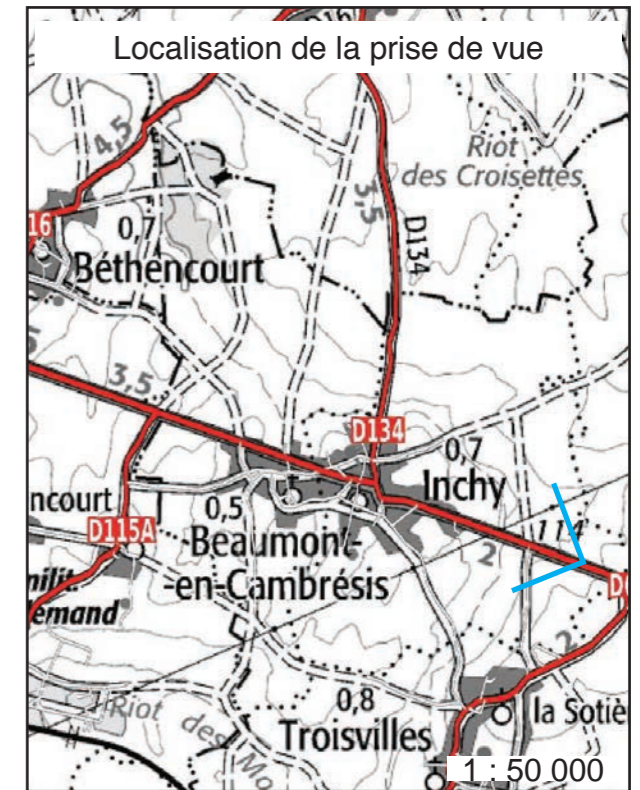
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

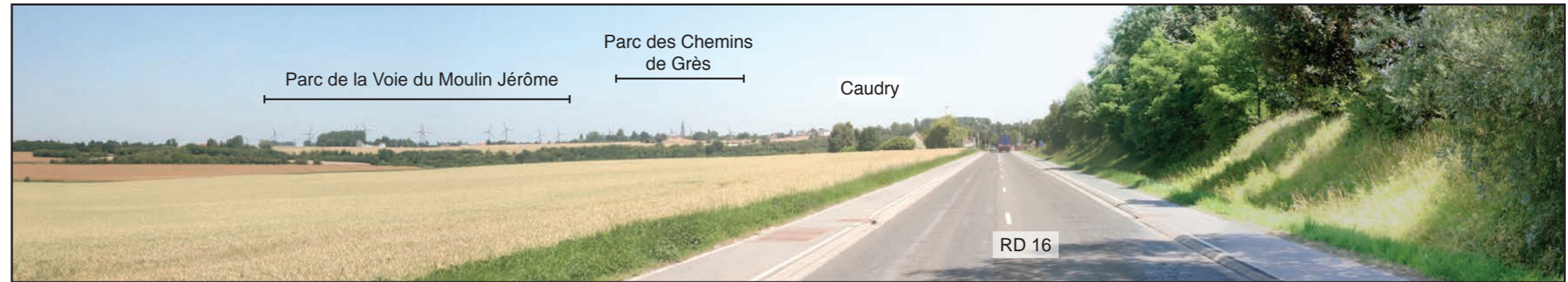
• Photosimulation 15 : Depuis la RD 16 entre Ligny-en-Cambresis et Caudry (Projet à 5 370 m)

La RD 16 permet de rejoindre Caudry par le Sud-Ouest.

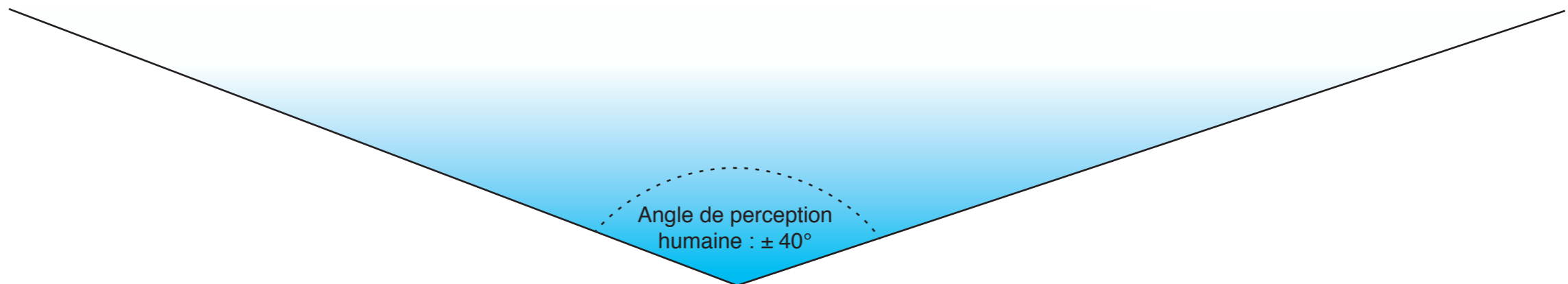
Le monument inscrit dit "Maison Dumont" n'est ici pas visible, intégré dans le bâti de Caudry.

Les éoliennes des parcs acceptés viennent essentiellement en arrière-plan, à gauche de la silhouette urbanisée. Les éoliennes du projet se mêlent à ces éoliennes autorisées, à distance du centre de la silhouette du bourg.

État initial - Vue panoramique



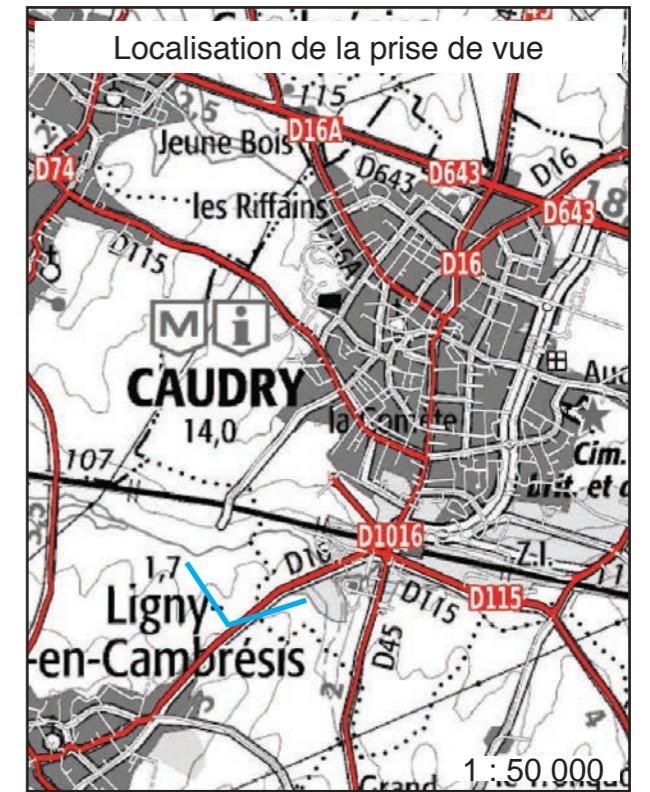
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



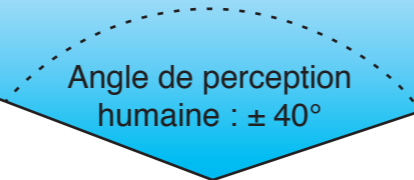
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



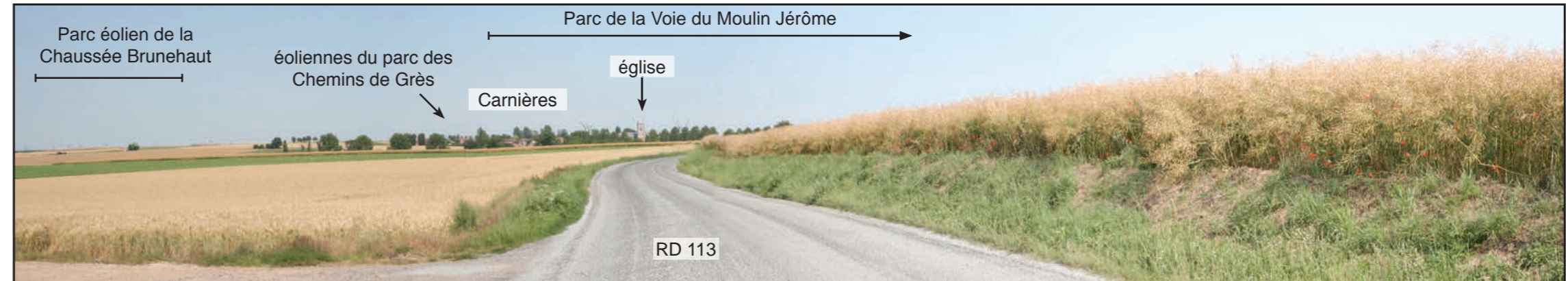
- Photosimulation 16 : Depuis la RD 113 en direction de Carnières (Projet à 4 360 m)

Sur la RD 113 à l'approche de Carnières, l'église inscrite apparaît au coeur de la silhouette boisée du village.

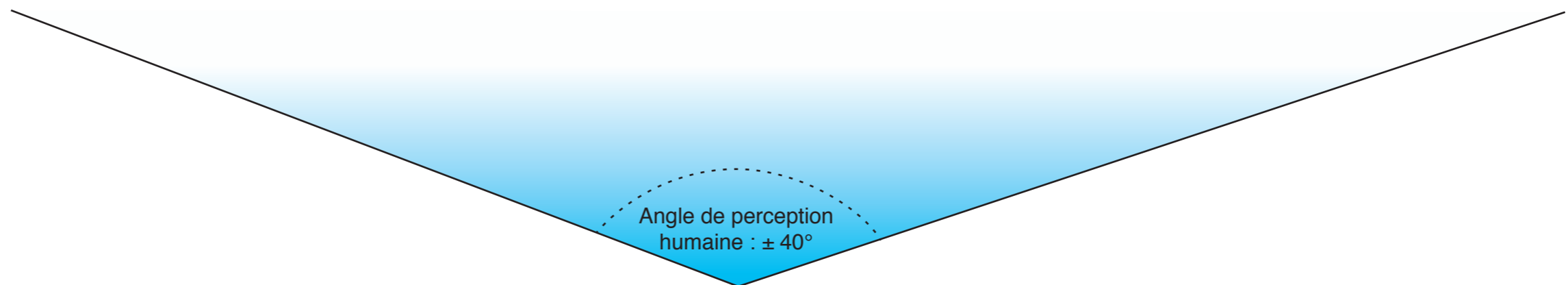
Les éoliennes de la partie Nord du projet accordé de la Voie du Moulin Jérôme apparaîtront en partie, de part et d'autre de l'église, à une hauteur apparente comparable. Toujours en arrière-plan du village, les éoliennes du parc des Chemins de Grès émergent à peine.

L'éolienne E2 du projet vient dans un axe d'alignement des éoliennes du parc accordé de la Voie du Moulin Jérôme et se devine donc peu. L'éolienne E1 apparaît plus éloignée de l'église, dans l'axe des éoliennes du parc des Chemins de Grès.

État initial - Vue panoramique



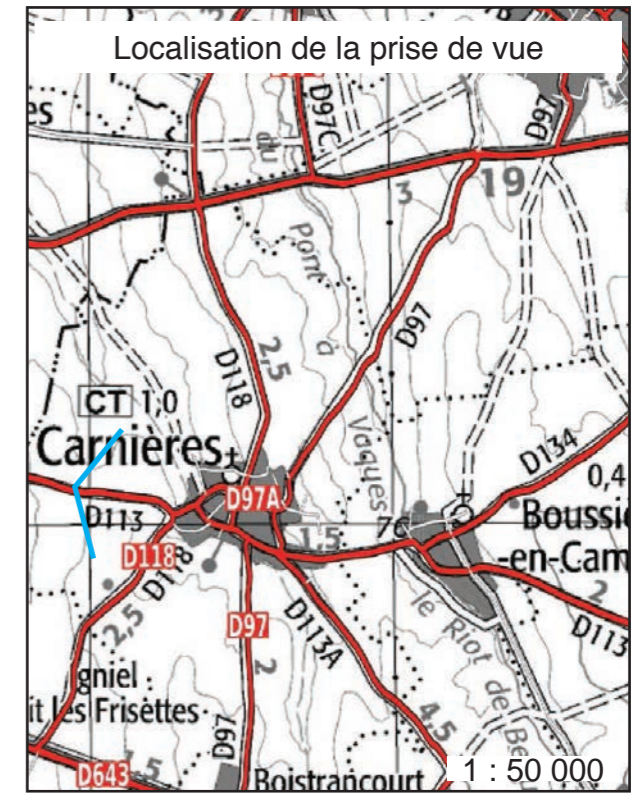
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



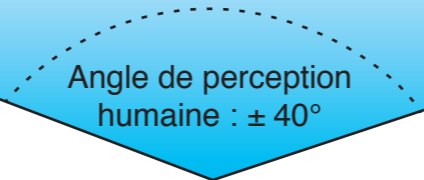
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



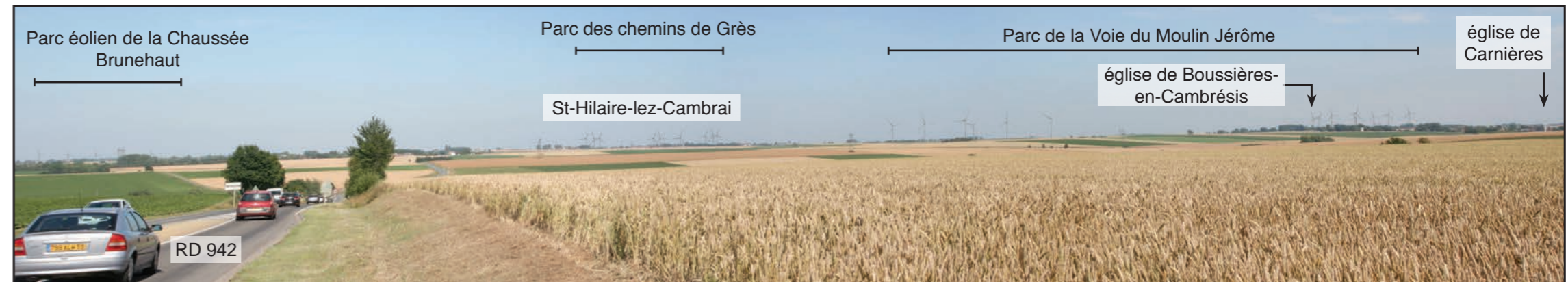
- Photosimulation 17 : Depuis la RD 942 en direction d'Avesnes-les-Aubert (Projet à 3 630 m)

Sur la RD 942 près de son intersection avec la RD 118, on distingue sur la ligne d'horizon, à droite de l'axe de la route, les villages de St-Hilaire-lez-Cambrai, de Boussières-en-Cambrésis et, perpendiculairement à la route, de Carnières.

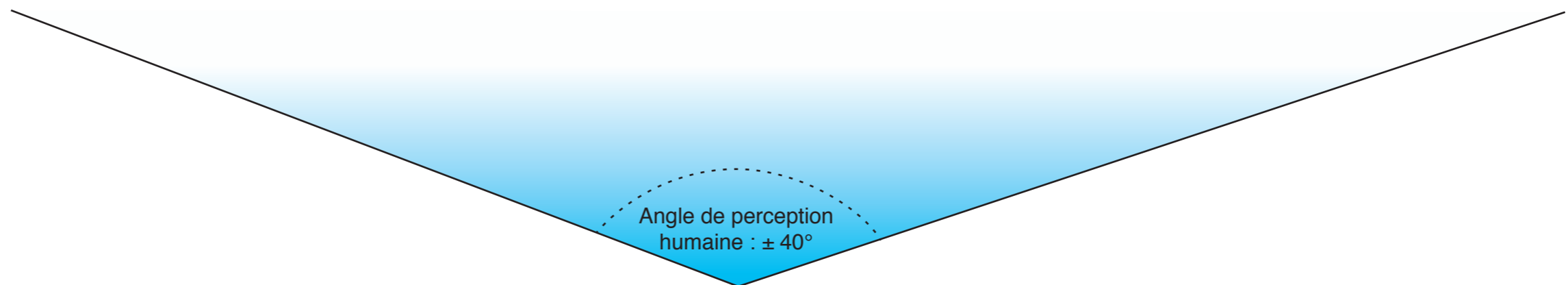
Les clochers inscrits de ces 2 derniers villages peuvent être devinés, émergeant des boisements. Toutefois, à cette distance, leur intérêt patrimonial n'apparaît pas.

Les éoliennes des parcs autorisés se succèdent à l'horizon. Celles du projet viennent ainsi dans un angle de vue déjà occupé par d'autres éoliennes, dans une direction différente de celle des monuments inscrits.

État initial - Vue panoramique



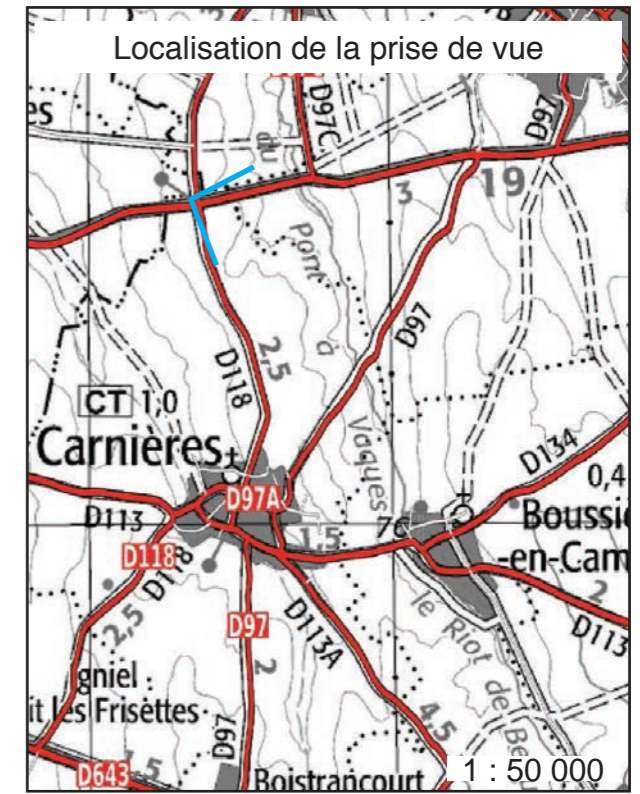
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



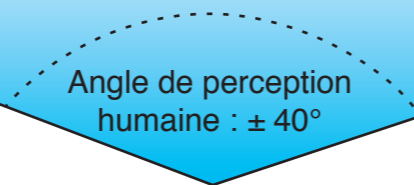
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



- Photosimulation 18 : Depuis la RD 74 en sortie d'Avesnes-les-Aubert (Projet à 1 450 m)

À la sortie Sud d'Avesnes-les-Aubert vers Bévillers, le parc de la Voie du Moulin Jérôme s'élève dans l'axe de la route.

À gauche, quelques arbres masquent l'éolienne la plus à gauche du projet.

Les 3 autres éoliennes du projet viennent en densification de l'ensemble déjà accordé.

État initial - Vue panoramique

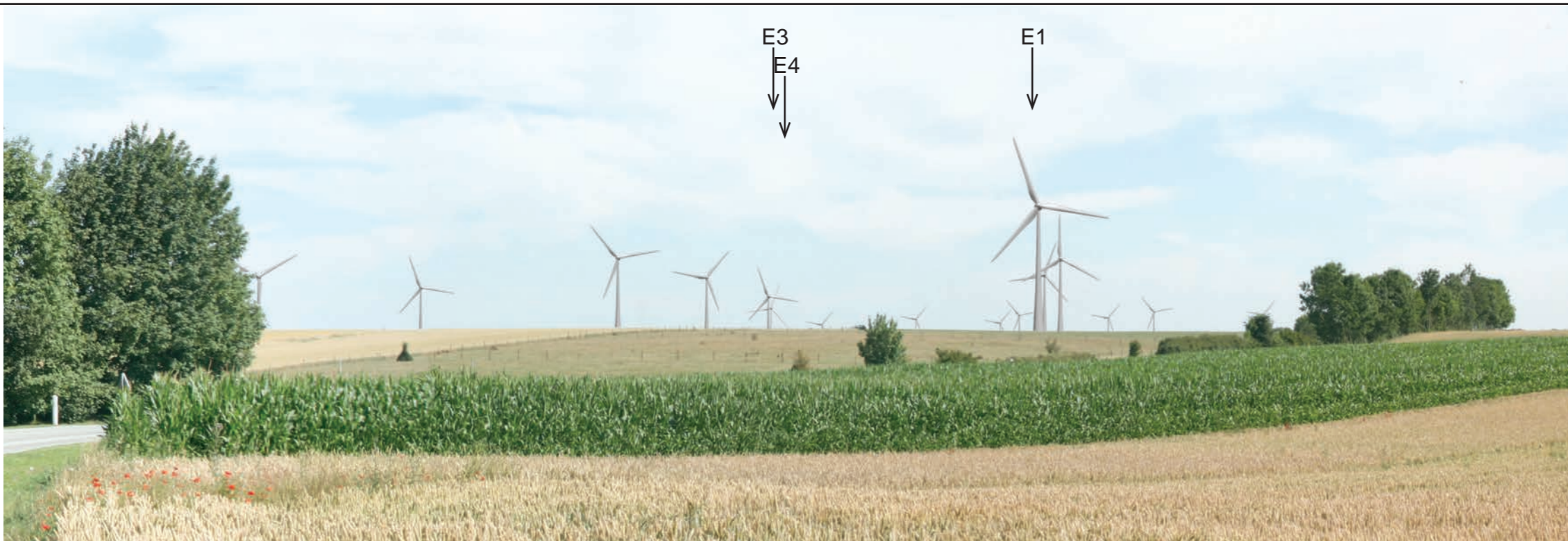


Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

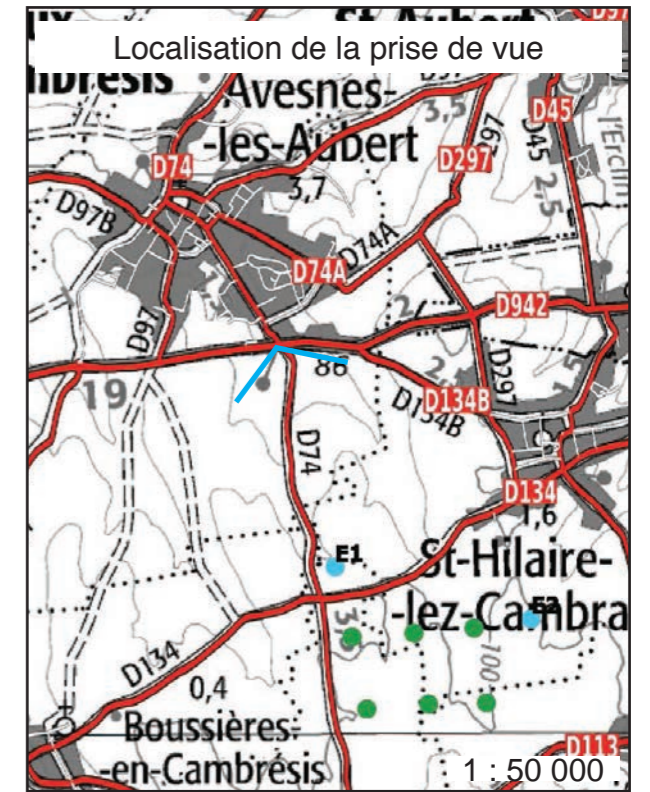


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

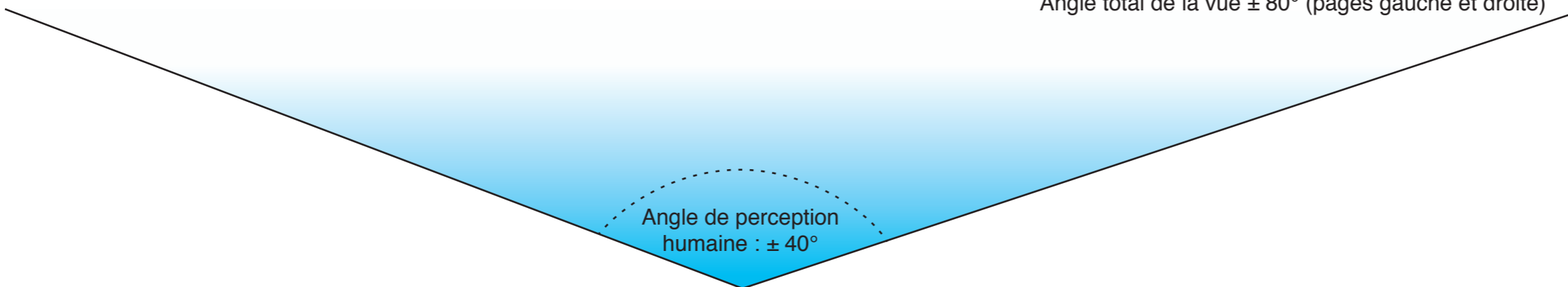
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



E.2.8.3.3 - Présentation des simulations paysagères du projet

L'objectif des photosimulations est de permettre l'appréciation de l'incidence visuelle du projet. Les vues présentées sont localisées notamment sur les cartes suivantes :

- Figure 83, selon la perception paysagère globale des éoliennes du projet,
- Figure 84, représentant les enjeux paysagers et patrimoniaux de l'aire d'étude éloignée.

Ainsi, pour la sélection des points de vue, nous croisons plusieurs critères et cherchons à analyser objectivement plusieurs aspects :

- depuis les abords immédiats du site :
 - depuis le centre des villages (cœur de vie),
 - depuis l'extérieur des villages, en s'approchant du site (influence visuelle la plus forte),
 - silhouette des principaux villages et les parcs (vue derrière les villages)
- depuis le périmètre éloigné :
 - depuis les points de vue à fréquentation significative (grande route, lieu touristique, monument historique emblématique...).
 - depuis les entités paysagères,
 - depuis les monuments historiques et sites inscrits et classés.

Les vues tiennent également compte des directions de découverte principales du paysage (axe de route). En effet même s'il est possible d'observer un parc éolien depuis un axe fréquenté le photomontage ne sera pas représentatif si l'angle de perception est supérieur à 60° par rapport à l'axe de la route.

Les vues proposées tiennent compte aussi de la fréquentation et de l'accessibilité des points de vue. Ainsi, on ne propose pas de vue depuis un chemin rural isolé fréquenté uniquement par quelques personnes. En effet, même si le point offre une vue particulière, il n'est pas représentatif de l'influence visuelle globale du parc.

À chaque point de vue sont montrés :

- le panorama (grand angle) du paysage de l'état initial, qui inclut les parcs existants ainsi que les projets accordés, pour montrer dans quel paysage le projet s'inscrit,
- le panorama précédent incluant la simulation du projet. Ce panorama montre l'impact du projet dans le grand paysage,
- le "zoom", qui correspond en fait à l'impact réel des éoliennes pour l'œil humain, représenté sur 2 pages au format A3 avec une vue de 40° environ sur chaque page, à lire avec une distance de 40 cm entre l'œil et la page.

Les distances aux éoliennes annoncées sont celles qui séparent le point de vue et la première éolienne du projet présenté.

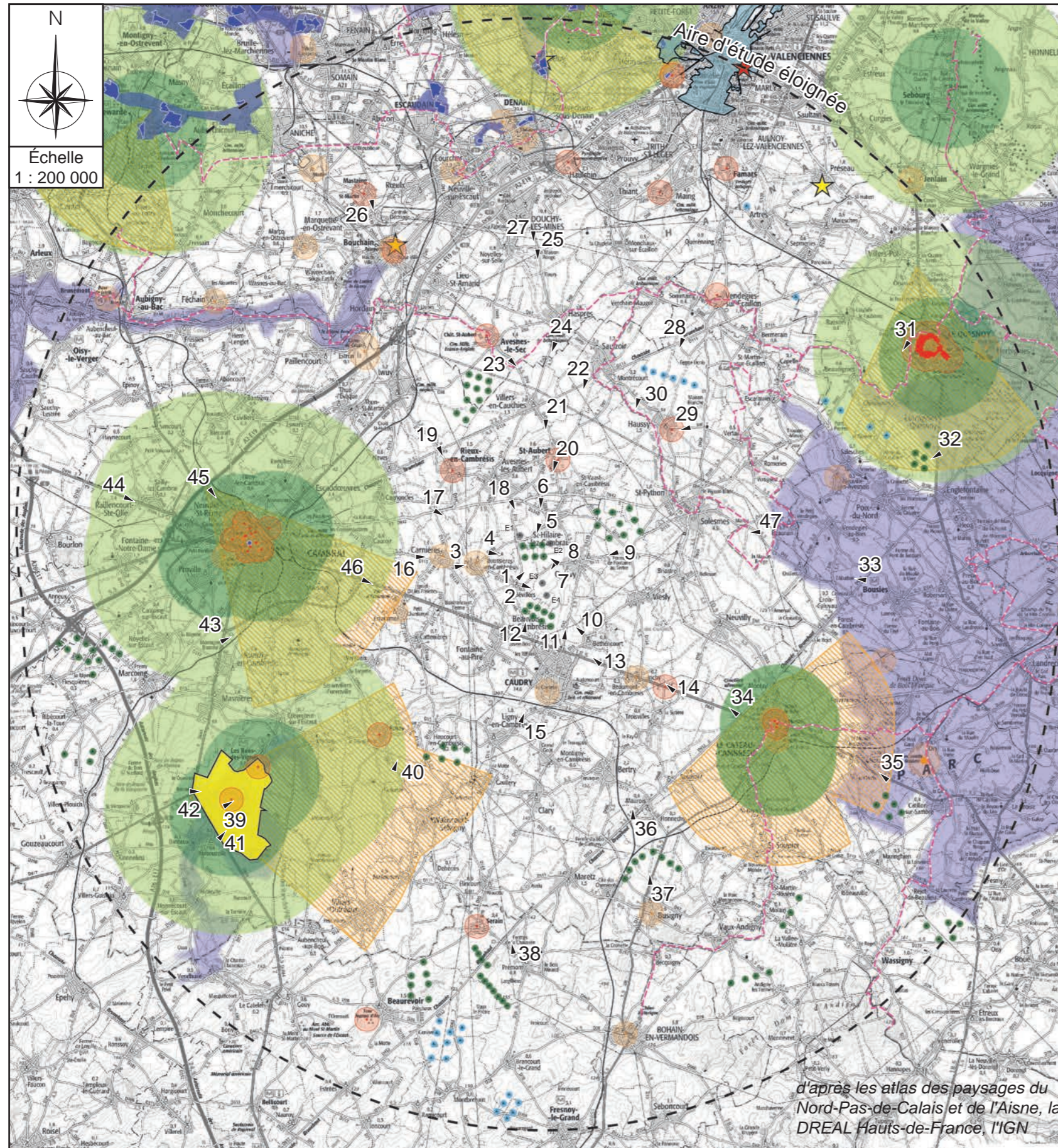


FIGURE 84 : POINTS DE VUE ET ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

La "Figure 85 : Visibilité et covisibilité du parc avec les monuments inscrits et classés et les sites", page 251 reprend la plupart de ces éléments en précisant les zones d'influence visuelles des éoliennes du projet.

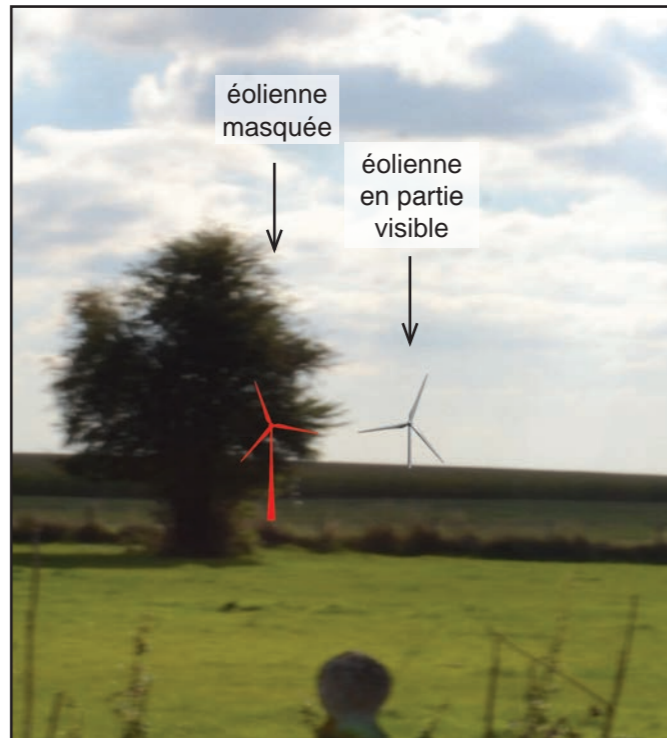
- ZPPAUP de Valenciennes
 - Site *inscrit* ponctuel (étoile) ou étendu (contours du site)
 - Site *classé* ponctuel (étoile) ou étendu (contours du site)
 - Cônes de vues (SRCAE, SDAP)
 - "Milieux naturels et paysages méritant protection"
- Paysages de belvédères :
- Zone défavorable
 - Zone de vigilance
- Monument historique *inscrit* et périmètre de protection
 - Monument historique *classé* et périmètre de protection
 - Site du bassin minier classé au patrimoine mondial par l'UNESCO et zone tampon
 - Chemin de grande randonnée (GR)
 - Éolienne du projet
 - Éolienne existante ou en construction
 - Éolienne autorisée
 - 15 ▶ Localisation et numéro des prises de vue

d'après les atlas des paysages du Nord-Pas-de-Calais et de l'Aisne, la DREAL Hauts-de-France, l'IGN

Certaines photosimulations permettent d'étudier plusieurs points : covisibilité avec les éléments du patrimoine et avec les parcs éoliens par exemple. Dans ce cas, les différents objectifs sont indiqués dans le tableau.

Remarques :

- les simulations ont tendance à exagérer l'impact visuel par rapport à une photo identique prise avec des éoliennes réelles (prise en compte systématique des conditions météorologiques optimales),
- tous les sites et monuments historiques ne font pas l'objet d'une photosimulation. En ce qui les concerne, une analyse détaillée est présentée au paragraphe "E.2.8.3.5 - Visibilité et covisibilités depuis les sites et monuments inscrits, classés, ou d'intérêt particulier", page 250,
- les photosimulations ont été réalisées en prenant en compte et en les représentant les projets éoliens acceptés, dès la présentation de l'état initial,
- les éoliennes du projet sont identifiées par des flèches (généralement noires sur fond clair, blanches sur fond sombre, et rouge sur fond mixte).
- lorsqu'une éolienne du projet est totalement masquée, sa silhouette est représentée en rouge à son emplacement théorique au premier plan des éléments qui la masquent, comme représenté sur l'extrait suivant.



Le tableau suivant liste ces photosimulations.

Les cases renseignées correspondent à l'objectif recherché pour chaque point de vue afin d'évaluer l'impact paysager du projet.

Les lignes **en orange** correspondent aux points de vue depuis lesquels les simulations confirment que le projet ne sera pas visible.

Les parcs éoliens acceptés proches du projet sont ainsi indiqués :

- VMJ : parc éolien de la Voie du Moulin Jérôme,
- CG : parc éolien des Chemins de Grès.

N° photo	Villes, villages et hameaux proches	Axes de déplacement majeurs	Sites, monuments ou autres éléments remarquables (* site ou monument inscrit ou classé)	Parcs éoliens visibles ou proches
1	Bévillers	RD 74	-	VMJ
2	Bévillers	RD 113	-	VMJ
3	Boussières-en-Cambrésis	RD 113	*église de Boussières-en-Cambrésis	VMJ
4	Boussières-en-Cambrésis	RD 134	-	VMJ
5	Saint-Hilaire-lez-Cambrai	RD 134	-	VMJ
6	Saint-Hilaire-lez-Cambrai	RD 297	-	VMJ
7	Quiévy	RD 113	-	VMJ
8	Quiévy	RD 113	-	VMJ
9	Quiévy	RD 113	-	VMJ
10	Béthencourt	-	-	VMJ
11	Caudry - Béthencourt <i>La Guisette</i>	RD 45	-	CG
12	Caudry	RD 16a	-	VMJ, CG
13	Caudry	RD 643	-	VMJ
14	-	RD 643	*borne et *temple d'Inchy	VMJ, Chemin d'Avesnes
15	Caudry	RD 16	-	VMJ, CG
16	Carnières	RD 113	*église de Carnières	VMJ, Chaussée Brunehaut
17	-	RD 942	*églises de Boussières-en-Cambrésis et de *Carnières	VMJ, CG, Chaussée Brunehaut
18	Avesnes-les-Aubert	RD 74	-	VMJ
19	Rieux-en-Cambrésis	RD 114, RD 118	*église de Rieux-en-Cambrésis	-
20	Saint-Aubert	-	*église de Saint-Aubert	-
21	Villers-en-Cauchie, Saint-Aubert	RD 45	*église de Saint-Aubert	VMJ, CG, Mont de Bagny, Bois de St-Aubert
22	-	RD 114	-	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes
23	-	RD 74	-	VMJ, Chaussée Brunehaut
24	-	RD 45	cimetière militaire britannique de Haspres	VMJ, CG
25	-	RD 955	-	Chemin d'Avesnes
26	-	RD 130	-	-
27	-	RD 955	-	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes
28	-	RD 114	-	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes, Chaussée Brunehaut
29	Haussy	-	*motte féodale d'Haussy	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes
30	Haussy	RD 955	-	-
31	Le Quesnoy	RD 942	*Le Quesnoy	Le Quesnoy
32	-	RD 32	ensemble bocager du Pays de Mormal, PNR de l'Avesnois-	VMJ, CG, Louvignies-Quesnoy
33	-	RD 932	ensemble bocager du Pays de Mormal, PNR de l'Avesnois	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes
34	Le Cateau-Cambrésis	RD 643, RD 932	Ville et monuments* du Cateau-Cambrésis	-
35	-	RD 643	ensemble bocager du Pays de Mormal, PNR de l'Avesnois	-
36	-	RD 932	-	-
37	-	RD 21	-	Busigny
38	-	RD 960	-	Bois de St-Aubert
39	-	RD 103	*Abbaye de Vaucelles	-
40	-	RD 960	*Château d'Esnes	VMJ, Bois de St-Aubert
41	-	RD 644	*Abbaye de Vaucelles	-
42	-	RD 917, RD 644	*Abbaye de Vaucelles	-
43	-	RD 644	-	VMJ, CG, Chemin d'Avesnes, Bois de St-Aubert
44	Cambrai	RD 939	Ville et monuments* de Cambrai	-
45	Cambrai	RD 2643	Ville et monuments* de Cambrai	-
46	-	RD 643	-	VMJ, CG, Bois de St-Aubert
47	-	RD 43	-	VMJ, CG, Chaussée Brunehaut

• Photosimulation 1 : Depuis la sortie Nord de Bévillers (Projet à 1 680 m)

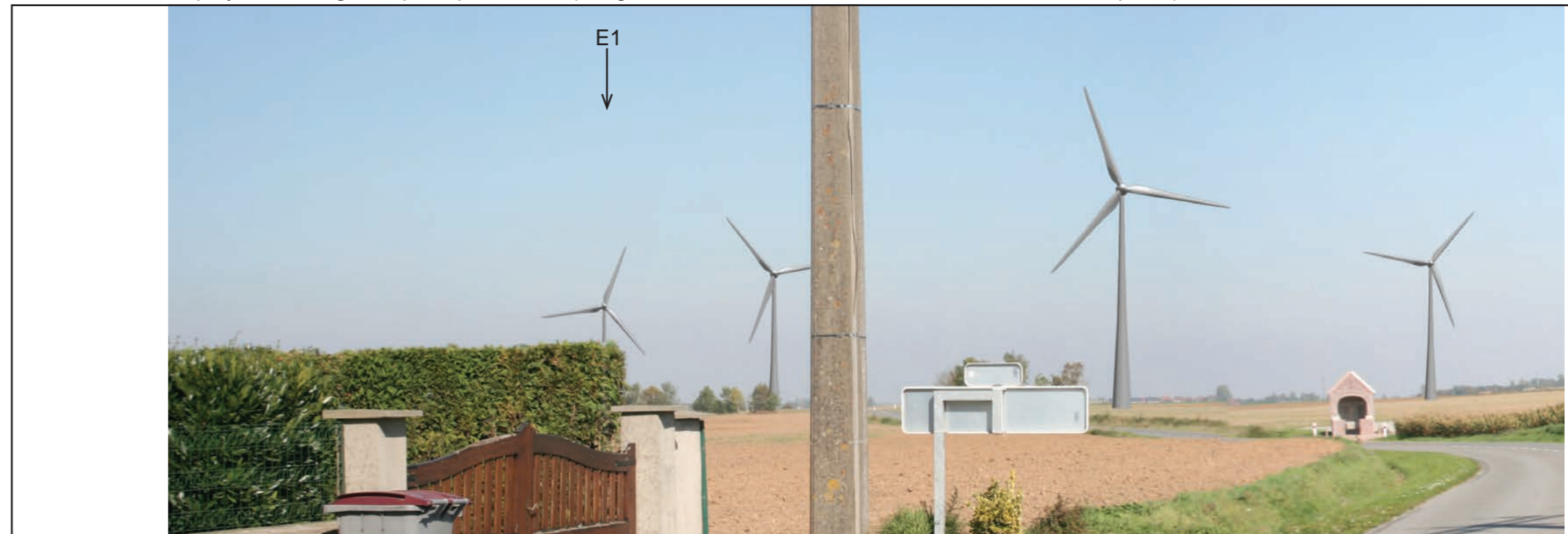
En sortie Nord de Bévillers sur la RD 74, les éoliennes acceptées de la partie Nord du parc de la Voie du Moulin Jérôme se dressent dans l'espace cultivé, au-delà notamment d'un petit oratoire restauré.

Les éoliennes E1 et E2 viennent à droite et à gauche de cet ensemble éolien qu'elles complètent. Plus éloignées, elles semblent aussi moins hautes.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

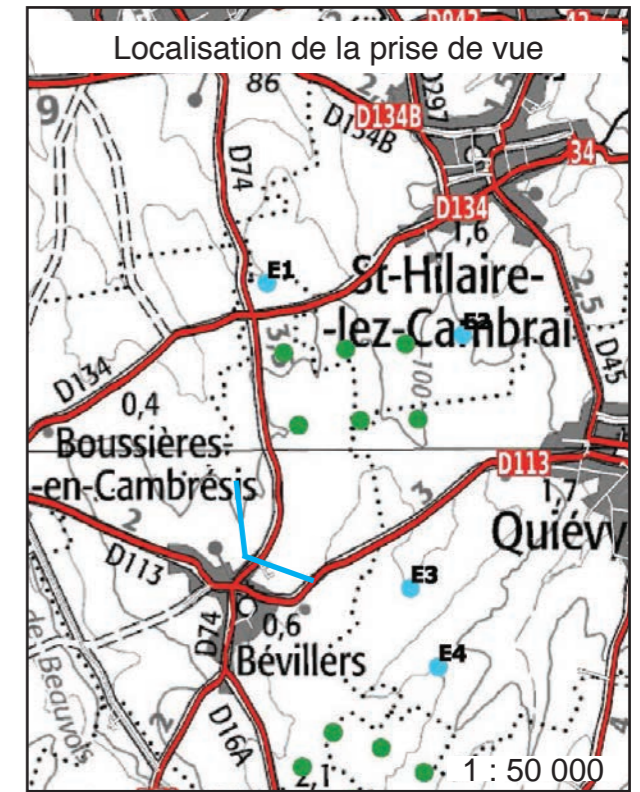


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

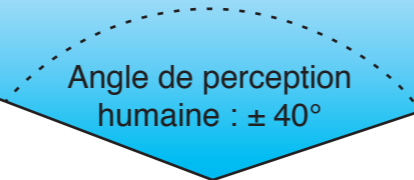
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



• Photosimulation 2 : Depuis la sortie Est de Bévillers (Projet à 850 m)

Nous sommes ici à l'intérieur du village de Bévillers, près de sa sortie Est au niveau de son château d'eau. Les lignes électriques semblent relier les habitations aux arbres qui occupent l'essentiel de la vue.

À droite, les éoliennes de la Voie du Moulin Jérôme apparaissent regroupées.

Les éoliennes E3 et E4 du projet, proposées au coeur de l'étendue cultivée, apparaîtront de part et d'autre de l'axe de cette sortie du village, d'abord masquées partiellement par les derniers éléments du village.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

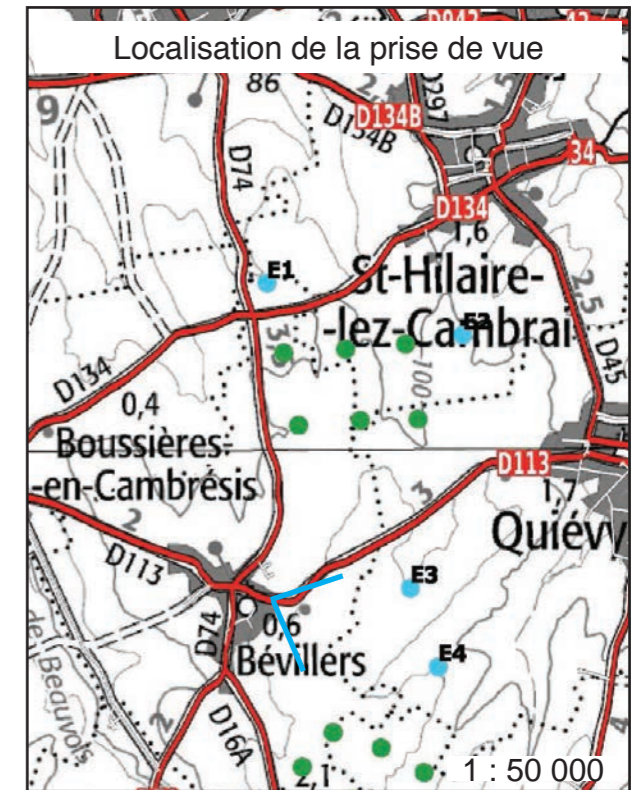


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

- Photosimulation 3 : Depuis la RD 113 en direction de Boussières-en-Cambrésis (Projet à 2 800 m)

L'approche vers Boussières-en-Cambrésis depuis Carnières, à l'Ouest, permet de distinguer, dans l'axe de la route, encaissée entre 2 hauts talus, une partie du bâti et l'église du village.

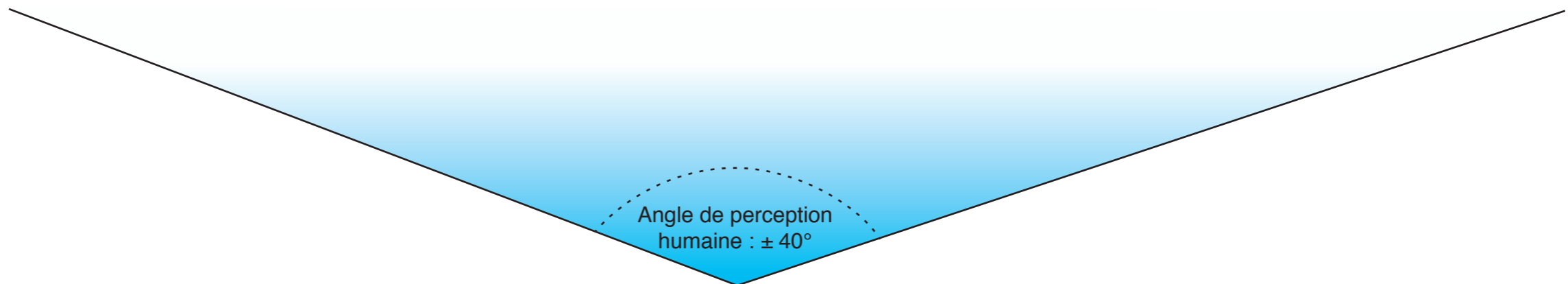
Les éoliennes acceptées du parc de la Voie du Moulin Jérôme émergent en arrière-plan de cet ensemble bâti.

Les éoliennes E1 et E2 du projet, partiellement visibles, sont plus discrètes en ne laissant percevoir chacune qu'une partie de pale.

État initial - Vue panoramique



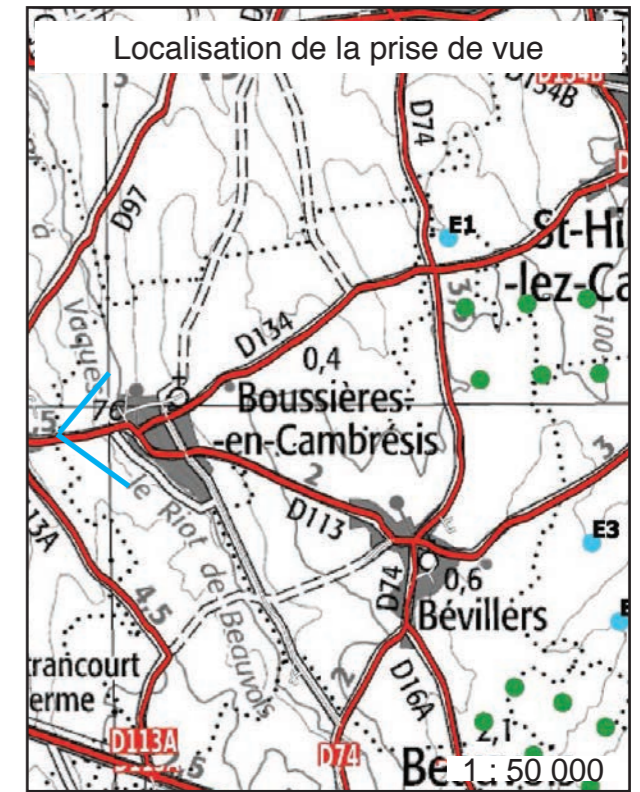
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



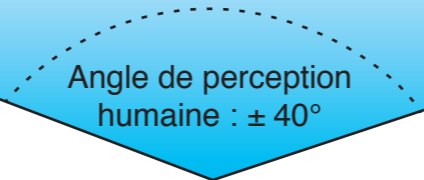
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



• Photosimulation 4 : Depuis la sortie de Boussières-en-Cambrésis (Projet à 1 400 m)

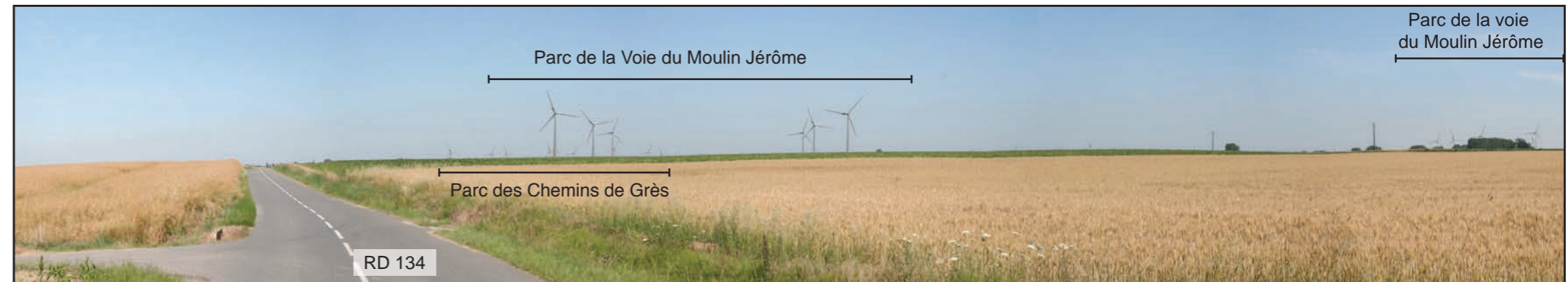
Sur la RD 134 en quittant Boussières-en-Cambrésis vers St-Hilaire-lez-Cambrai, l'espace agricole apparaît très dégagé.

Les parcs éoliens acceptés de la Voie du Moulin Jérôme et des Chemins de Grès s'ajoutent aux rares éléments repères actuels que sont une ligne électrique et de petits boisement derrière lesquels se cache le village de Bévillers.

Les 2 éoliennes Nord du projet assurent l'extension de la partie Nord du parc accepté de la Voie du Moulin Jérôme.

Les 2 éoliennes Sud du projet, bien que disposées différemment des éoliennes Sud du parc accepté, s'insèrent de manière peu marquée dans l'espace cultivé.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

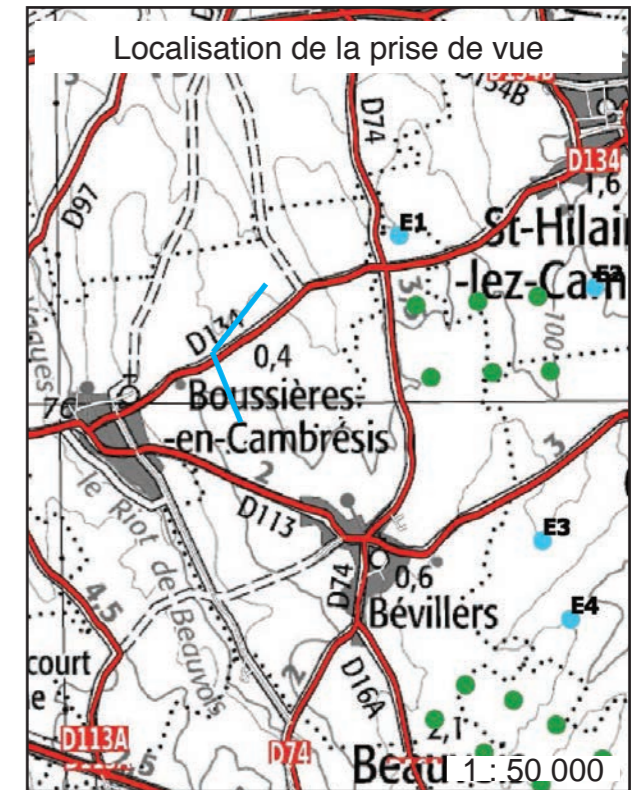
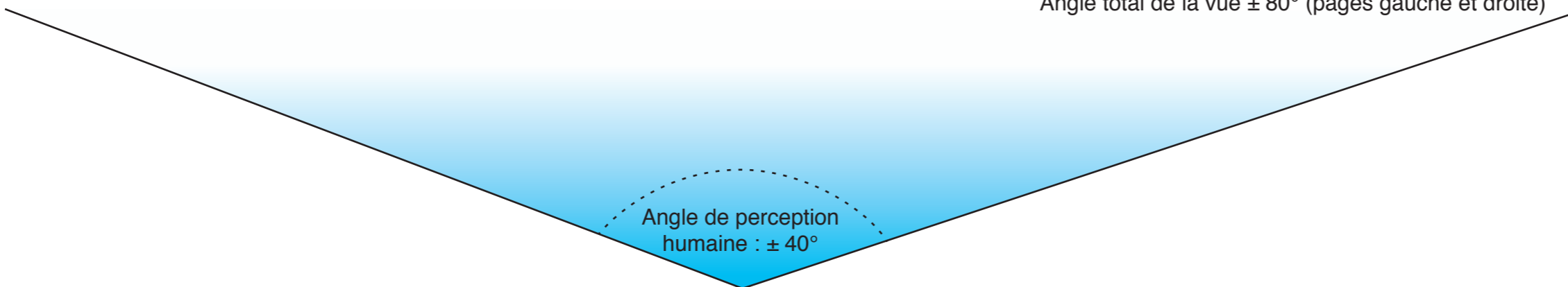


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

- Photosimulation 5 : Depuis la sortie de Saint-Hilaire-lez-Cambrai (Projet à 920 m)

Depuis la sortie immédiate au Sud-Ouest de St-Hilaire-lez-Cambrai, une partie des éoliennes Nord du parc accepté de la Voie du Moulin Jérôme apparaissent à gauche de la route.

L'éolienne E1 viendra en extension de ces éoliennes acceptées, dans l'axe de la route.

Le reste du projet étant situé dans un angle de vue très différent, il sera masqué par les éléments du village.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

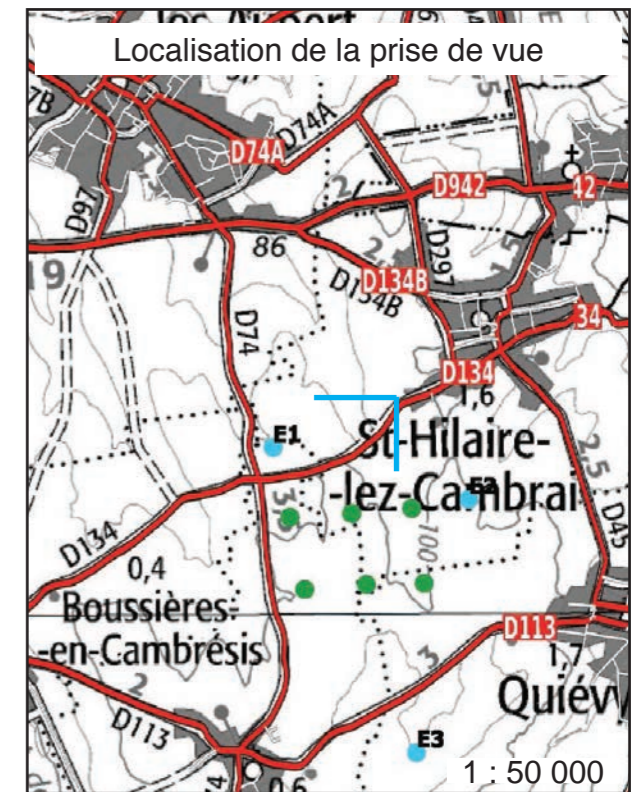


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

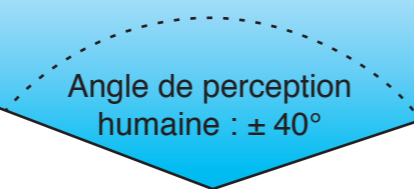
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



• Photosimulation 6 : Depuis le Nord de Saint-Hilaire-lez-Cambrai (Projet à 1 800 m)

De l'entrée Nord de Saint-Hilaire-lez-Cambrai par la RD 297, des rotors des éoliennes accordées du parc de la Voie du Moulin Jérôme apparaissent au-delà du bâti.

Les éoliennes du projet se mêlent à ces éoliennes accordées, toujours dominées par les éléments de premier plan du village, en particulier les arbres et les réseaux aériens.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

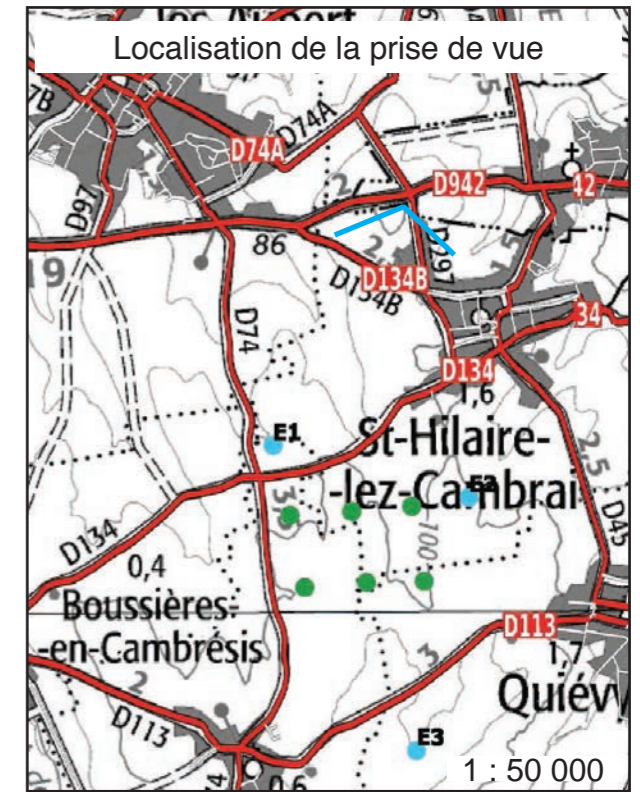


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

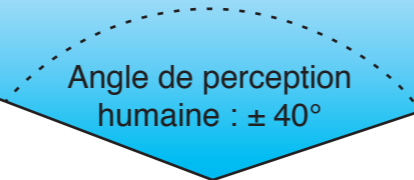
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



• Photosimulation 7 : Depuis l'Ouest de Quiévy (Projet à 950 m)

La sortie Ouest de Quiévy sur la RD 113, en regardant vers le Sud, permet d'apercevoir la régularité de la disposition des 8 éoliennes Sud du projet accepté de la Voie du Moulin Jérôme.

Les 2 éoliennes Sud du projet apparaissent en premier-plan de ces éoliennes, dans le même angle de vue, au coeur de la plaine cultivée.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

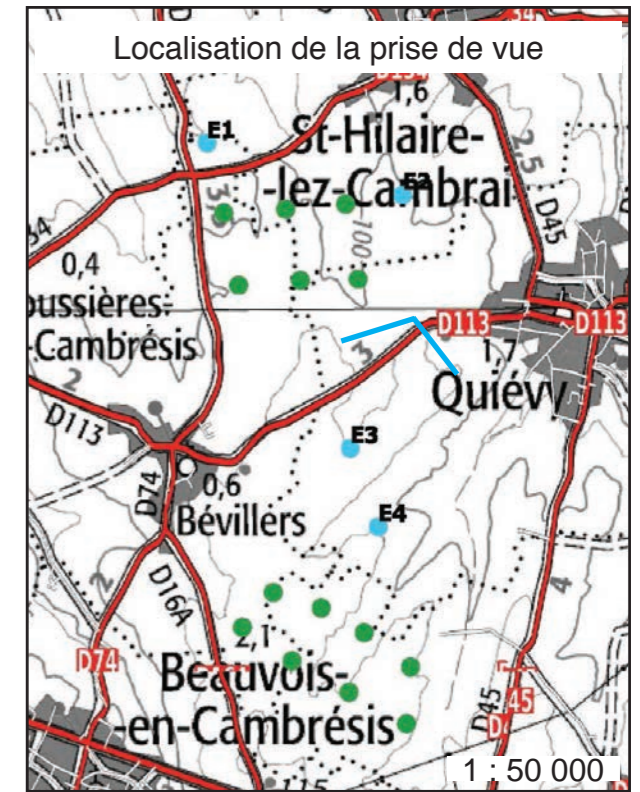


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

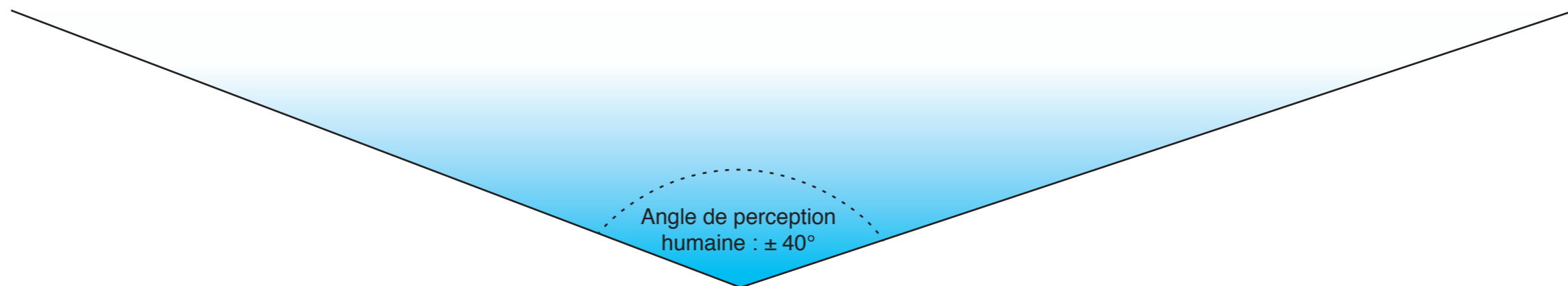
Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

• Photosimulation 8 : Depuis l'Ouest de Quiévy (Projet à 860 m)

Depuis le même point de vue que précédemment, mais cette fois en regardant vers le Nord, la partie Nord du parc accepté de la Voie du Moulin Jérôme apparaît en premier-plan du parc du Chemin d'Avesnes, que l'on devine à l'horizon.

Les 2 éoliennes Nord du projet viennent en densification de cet angle de vue occupé par l'éolien. L'axe de la route et ses abords demeurent dégagés.

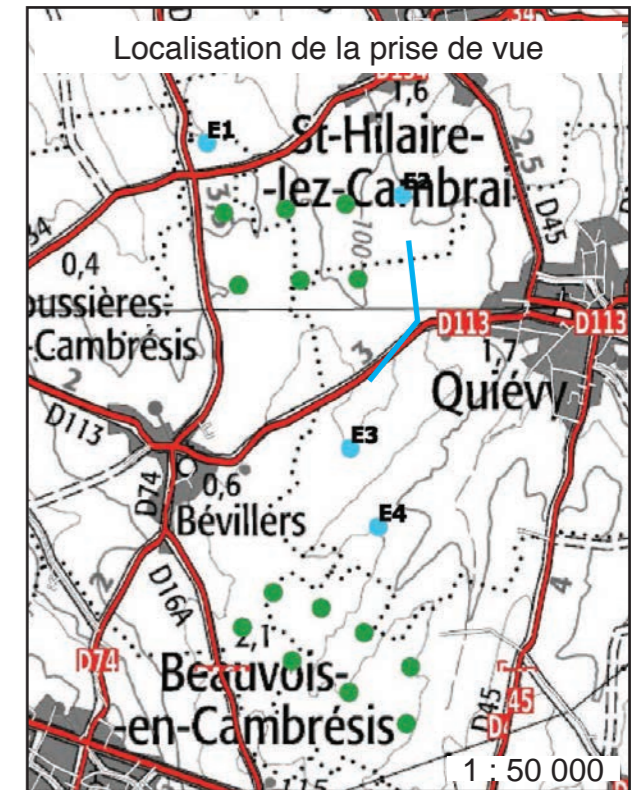
Ces 2 éoliennes du projet apparaissent dans un rapport d'échelle comparable aux autres éléments verticaux déjà observables : poteaux électriques, végétation...



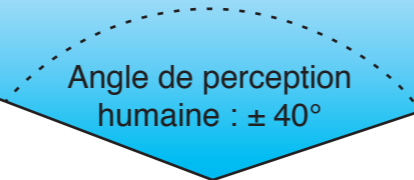
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



- Photosimulation 9 : Depuis la RD 113 en direction de Quiévy (Projet à 2 840 m)

Depuis la route arrivant par l'Est à Quiévy, le village apparaît niché dans un creux de verdure. On y devine notamment le château d'eau et l'église.

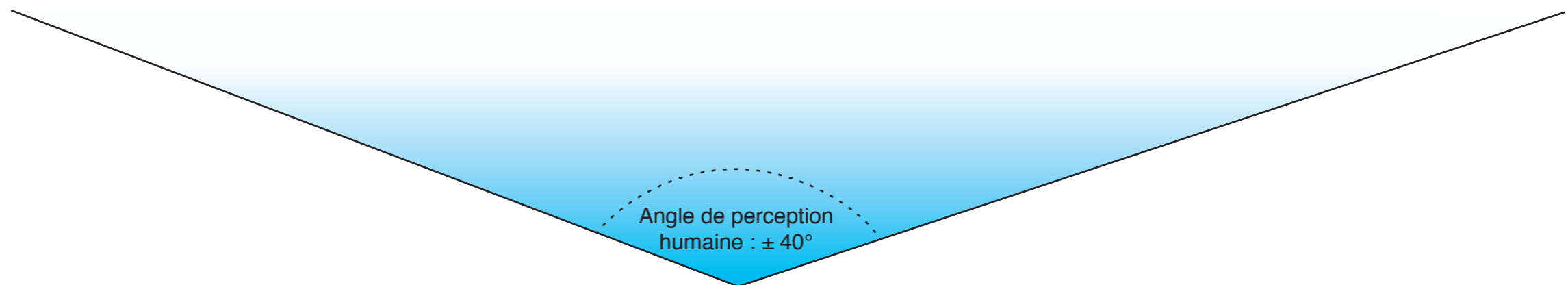
Les 2 éoliennes Sud du projet apparaissent à gauche de cette silhouette, sans en occuper l'arrière-plan.

Les 2 éoliennes du Nord du projet apparaissent à droite en arrière-plan de la limite boisée de la silhouette du village, en extension du parc accepté de la Voie du Moulin Jérôme.

État initial - Vue panoramique



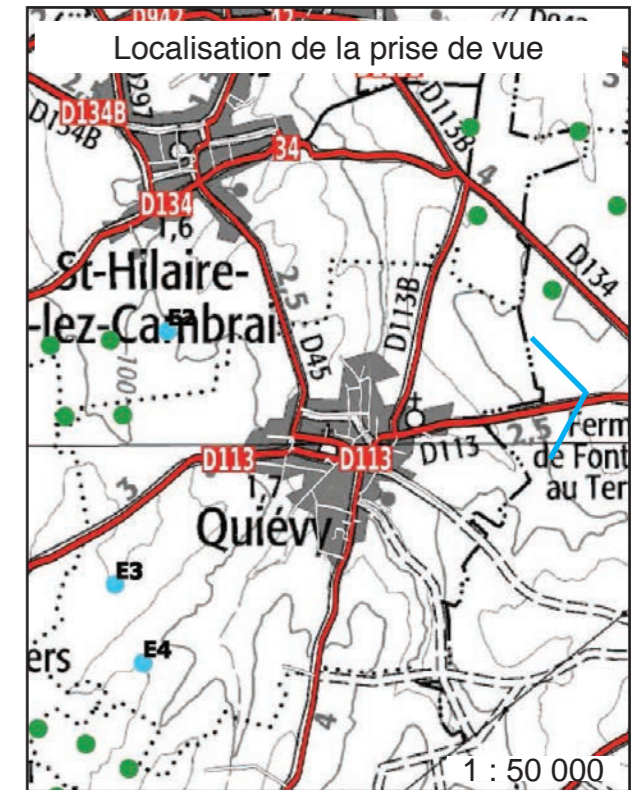
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



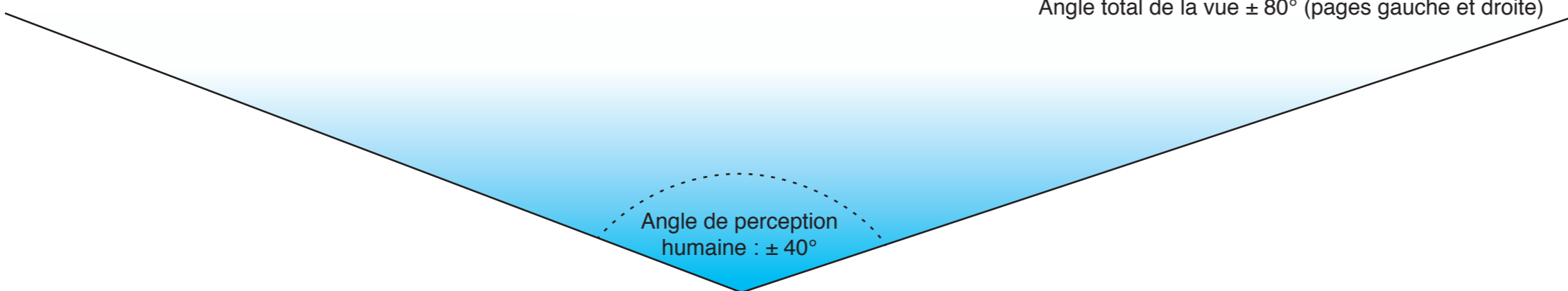
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



• Photosimulation 10 : Depuis la sortie Nord-Ouest de Béthencourt (Projet à 1 905 m)

En sortie Nord-Ouest de Béthencourt, la plaine cultivée s'étend presque partout jusqu'à la ligne d'horizon. Elle est animée seulement d'une ligne électrique à haute tension qui la parcourt de quelques boisement éloignés.

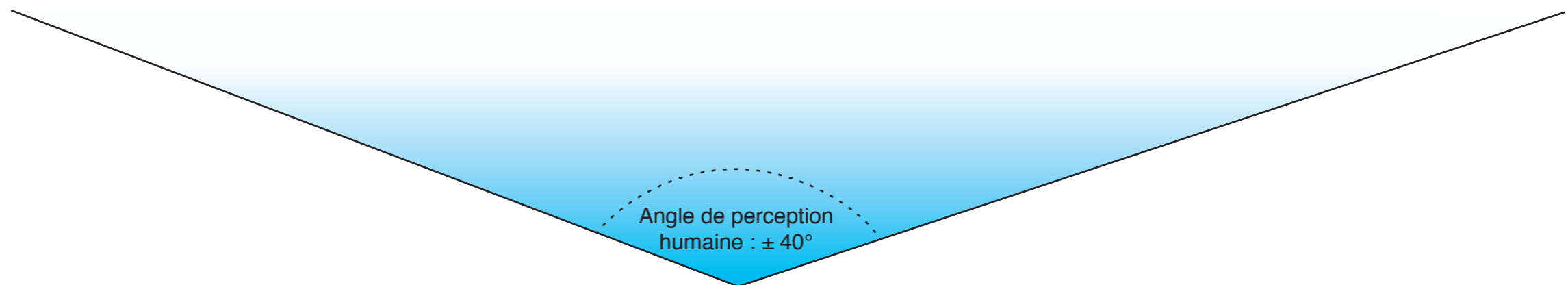
Les 2 parties du parc accordé de la Voie du Moulin Jérôme s'insèrent en 2 ensembles distincts dans ces espaces de cultures.

Les éoliennes du projet viennent étendre un peu l'angle occupé par la partie Nord du parc accordé, avec une hauteur comparable à celle de ces éoliennes.

État initial - Vue panoramique



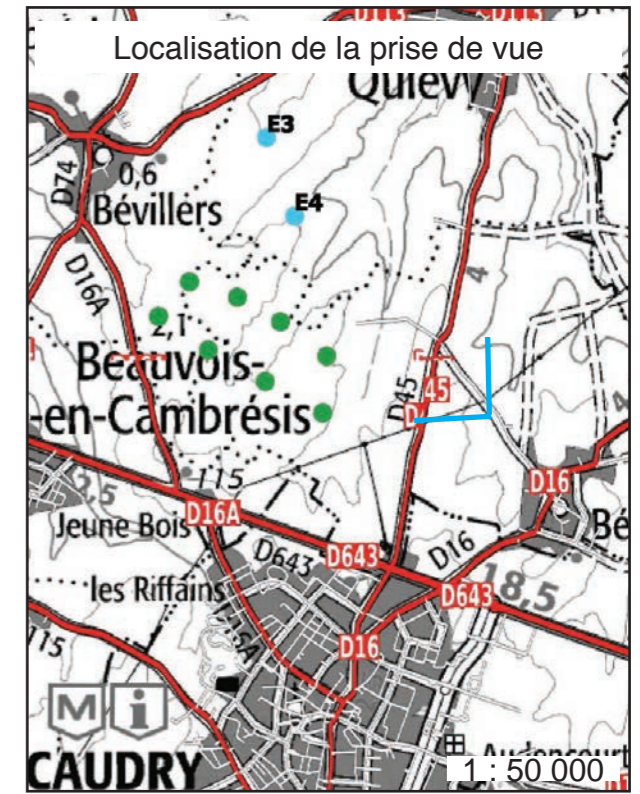
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



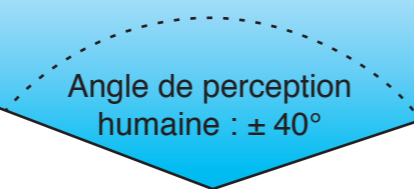
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



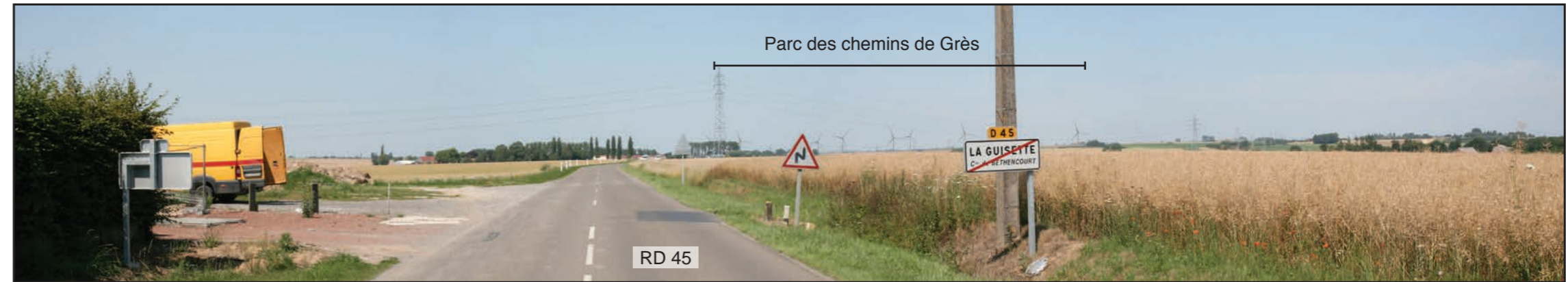
• Photosimulation 11 : Depuis le Nord de Caudry (Projet à 1 885 m)

Les parcs accordés de la Voie du Moulin Jérôme et des Chemins de Grès se découvrent notamment en sortant au Nord de Caudry.

Sur cette vue, les derniers éléments de l'espace urbanisé masquent encore la direction du parc accordé de la Voie du Moulin Jérôme.

L'éolienne E2, visible ici, s'en détache sensiblement. Les 3 autres éoliennes du projet, non visibles, seront mêlées aux éoliennes accordées.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

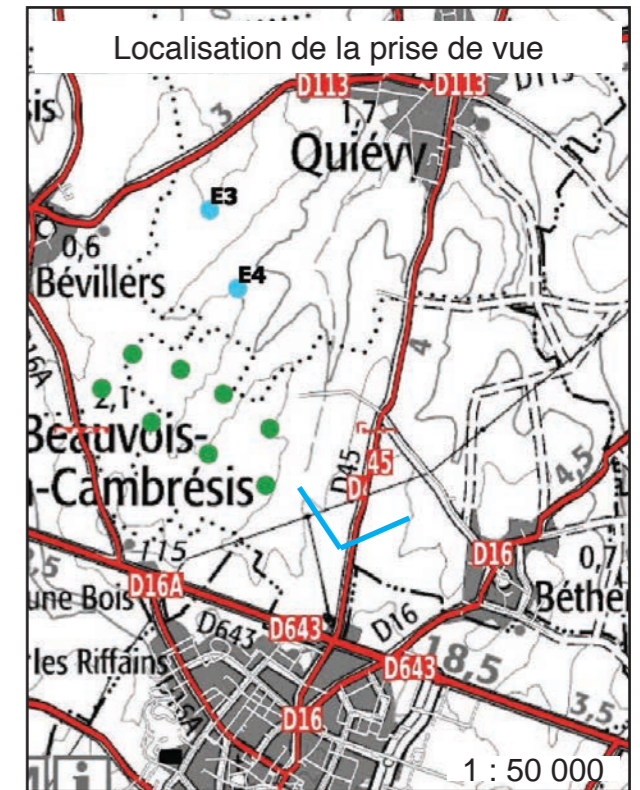


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

- Photosimulation 12 : Depuis la RD 16a à proximité de Caudry (Projet à 1 820 m)

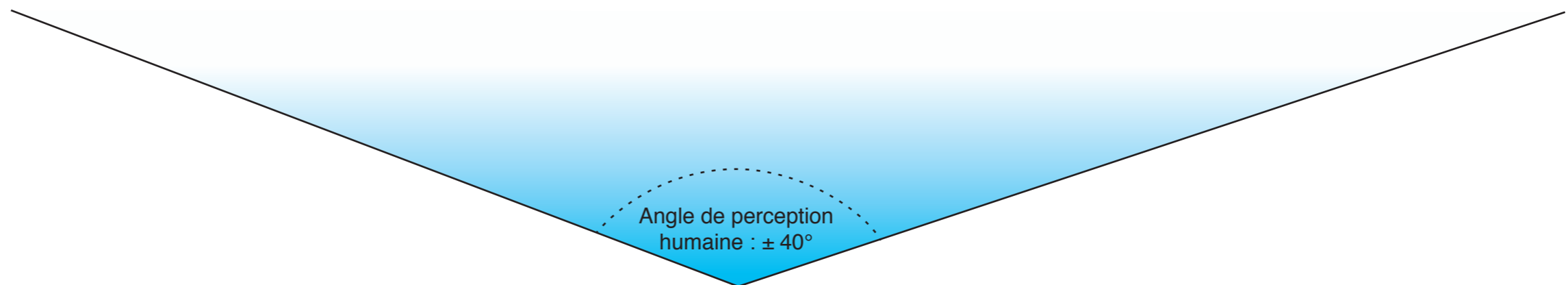
Ce point de vue proche de la RD 643 permet de découvrir, dans l'étendue cultivée sans intérêt paysager particulier, l'ensemble des éoliennes acceptées des parcs de la Voie du Moulin Jérôme et des Chemins de Grès.

Les éoliennes du projet s'insèrent dans cet ensemble éolien, et apparaîtront moins hautes que les éoliennes accordées plus proches.

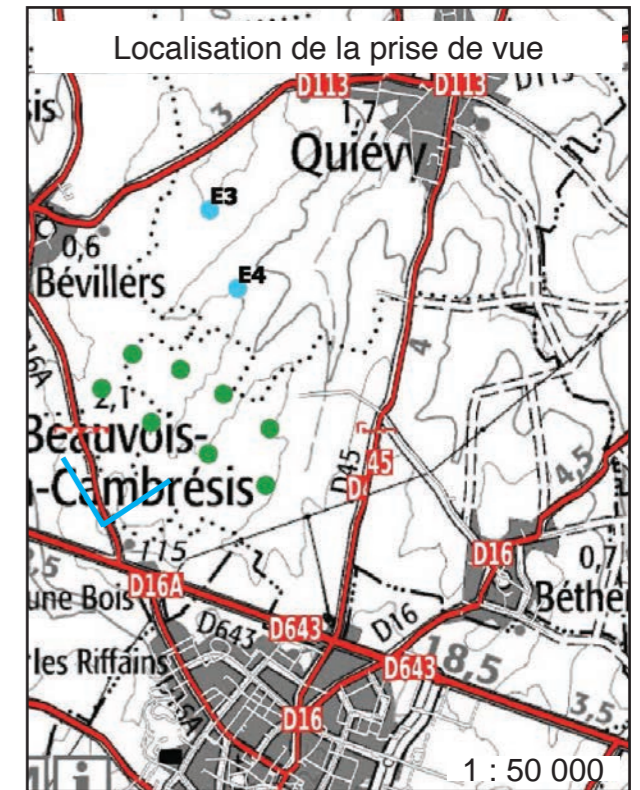
État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

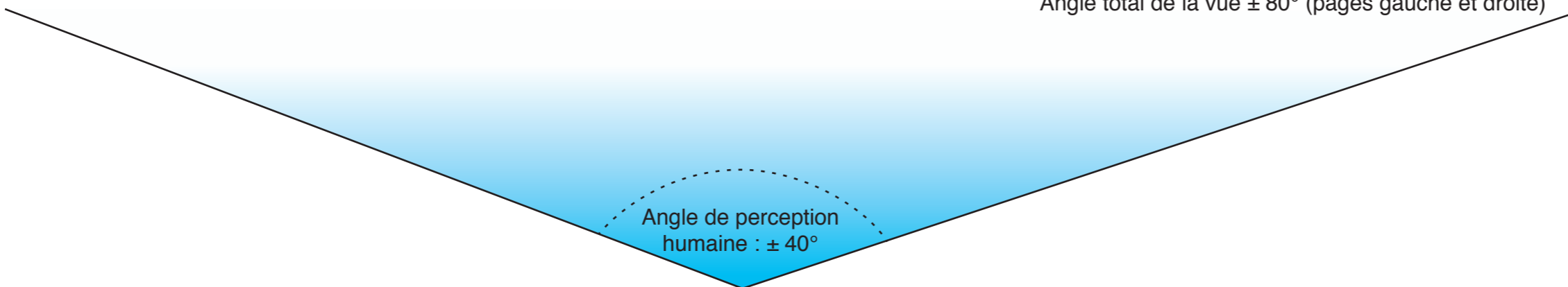


Simulation avec le projet - Vue panoramique



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



• Photosimulation 13 : Depuis la RD 643 en direction de Caudry (Projet à 3 760 m)

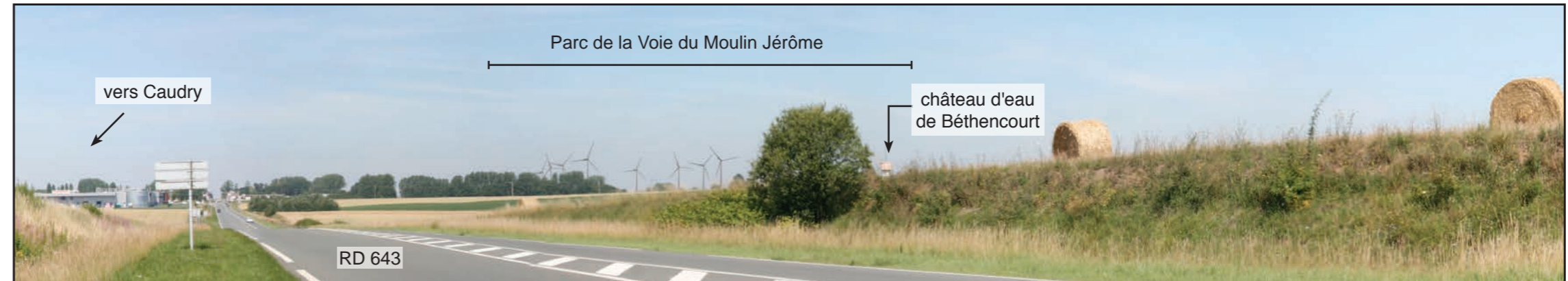
La RD 643 est l'un des axes de circulation principaux du secteur.

Plus on s'approche du projet, plus celui-ci apparaît dans un angle de vue éloigné de celui de l'axe de la route.

Le village de Béthencourt est peu visible sur cette vue.

Seules les 2 éoliennes Sud du projet se devinent partiellement, en extension de la partie Sud du parc accepté de la Voie du Moulin Jérôme.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

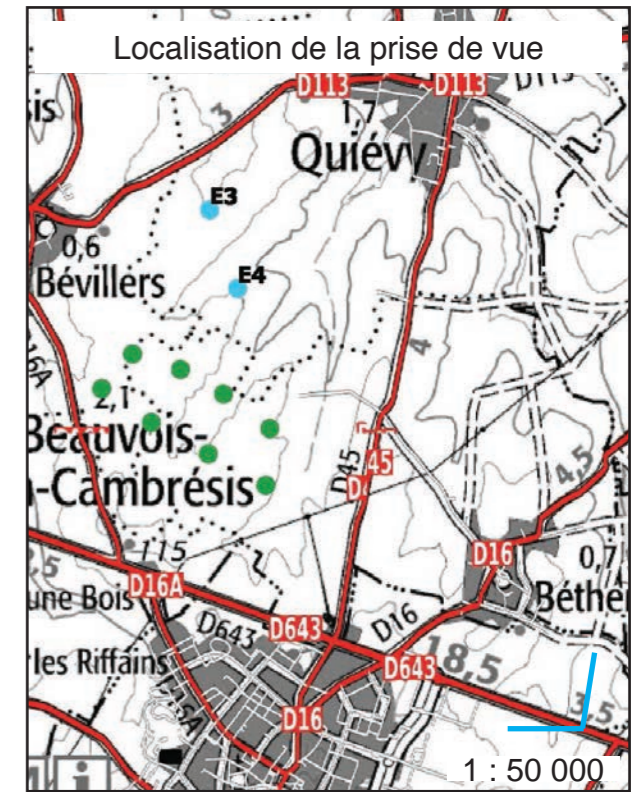


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



(une vue à droite n'aurait pas d'utilité à cause du talus qui empêche toute visibilité)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

• Photosimulation 14 : Depuis la RD 643 en direction de Inchy (Projet à 6 760 m)

La borne classée d'Inchy n'est discernable qu'à proximité immédiate : elle n'est pas visible sur cette vue. Le temple inscrit d'Inchy n'est pas non plus visible.

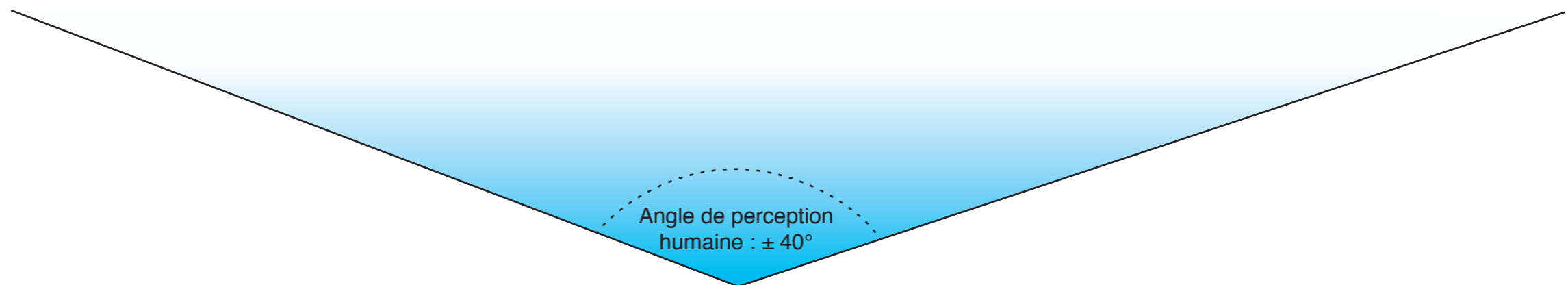
L'espace urbanisé est marqué de quelques grands boisements, desquels émergent, à droite, une partie des éoliennes des parcs autorisés.

Les éoliennes du projet s'ajoutent à ces éoliennes autorisées à distance de la silhouette du bourg.

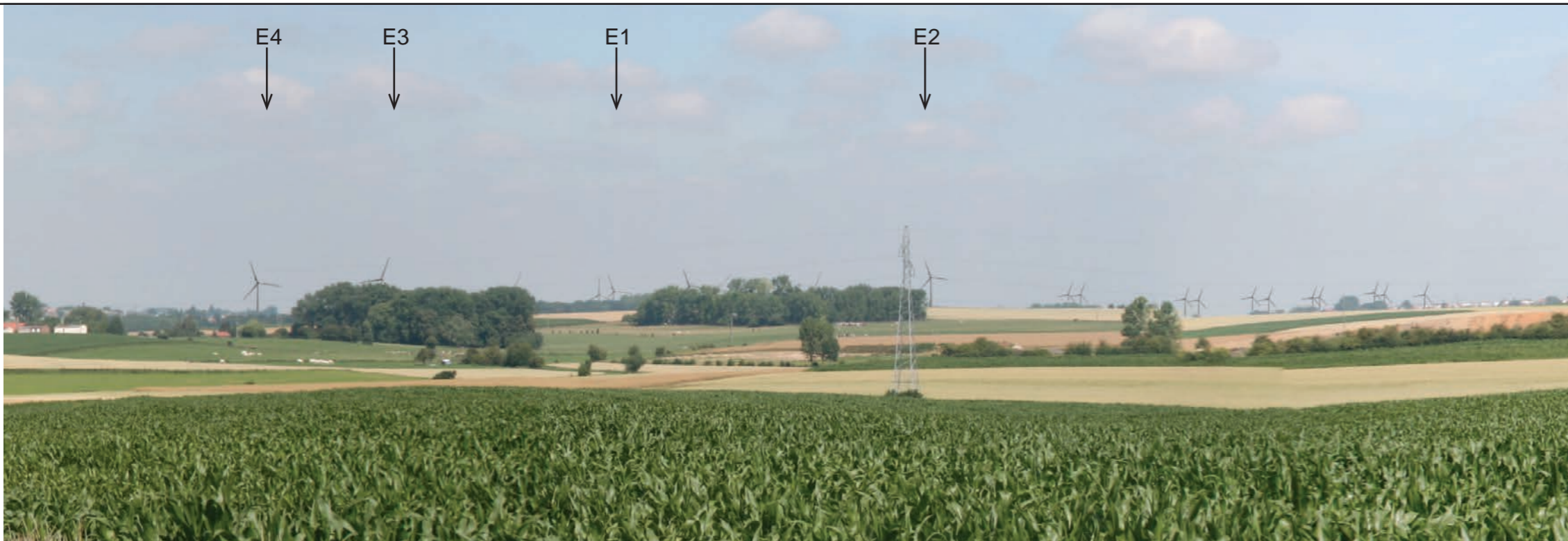
État initial - Vue panoramique



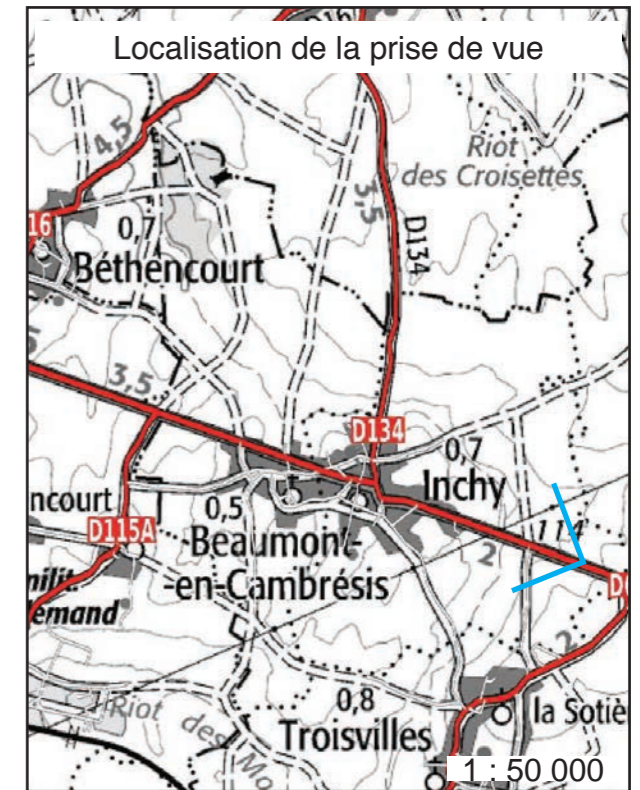
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

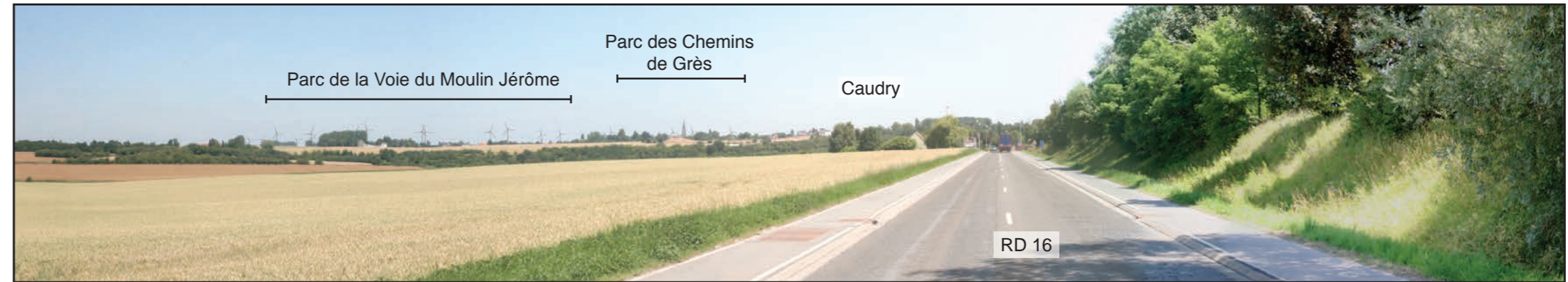
- Photosimulation 15 : Depuis la RD 16 entre Ligny-en-Cambresis et Caudry (Projet à 5 370 m)

La RD 16 permet de rejoindre Caudry par le Sud-Ouest.

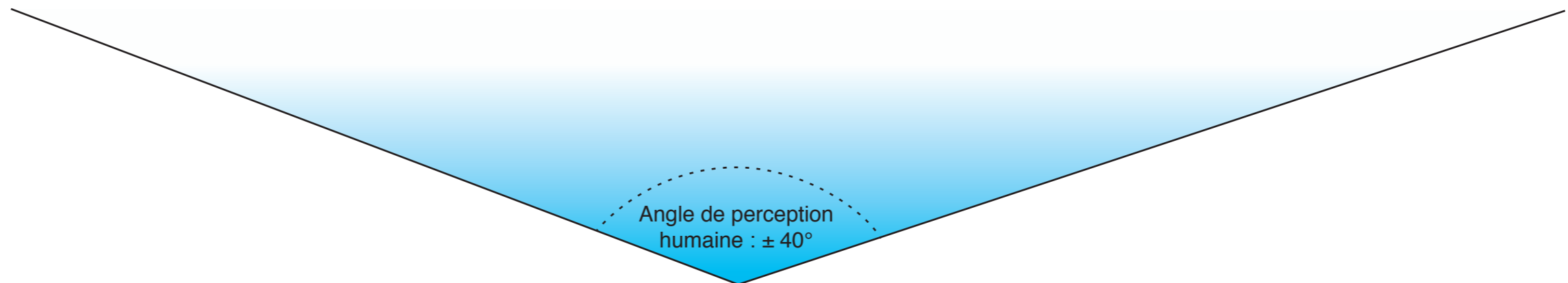
Le monument inscrit dit "Maison Dumont" n'est ici pas visible, intégré dans le bâti de Caudry.

Les éoliennes des parcs acceptés viennent essentiellement en arrière-plan, à gauche de la silhouette urbanisée. Les éoliennes du projet se mêlent à ces éoliennes autorisées, à distance du centre de la silhouette du bourg.

État initial - Vue panoramique



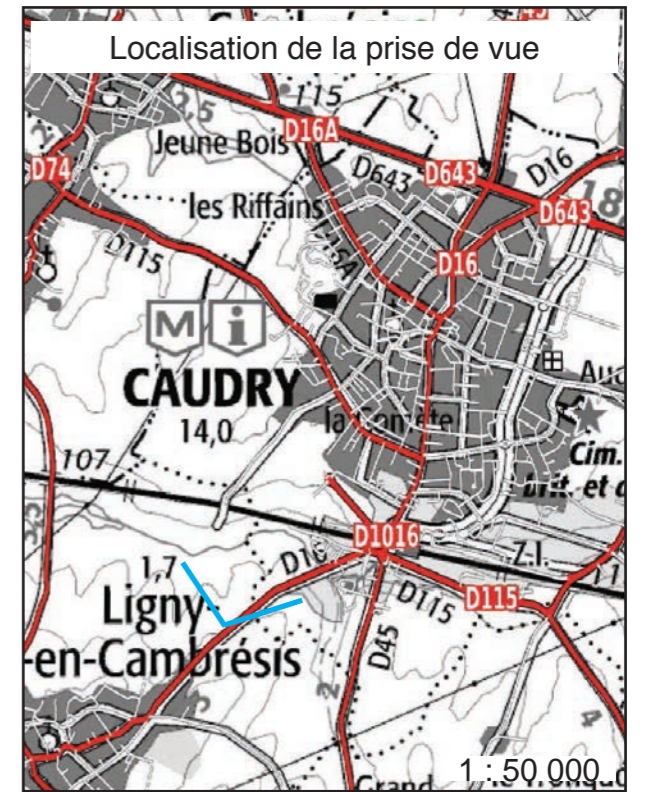
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



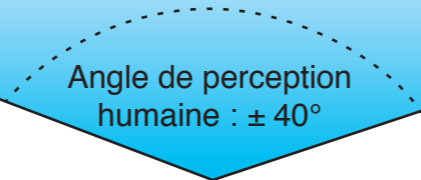
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



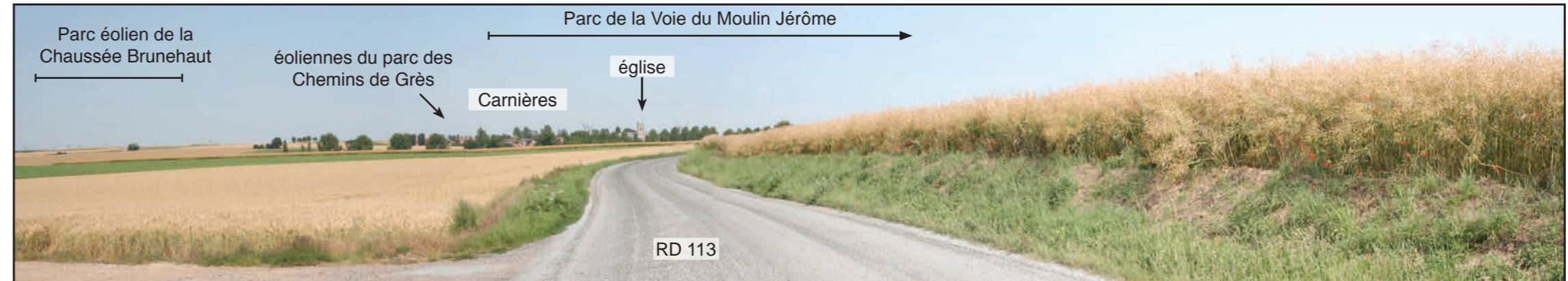
- Photosimulation 16 : Depuis la RD 113 en direction de Carnières (Projet à 4 360 m)

Sur la RD 113 à l'approche de Carnières, l'église inscrite apparaît au coeur de la silhouette boisée du village.

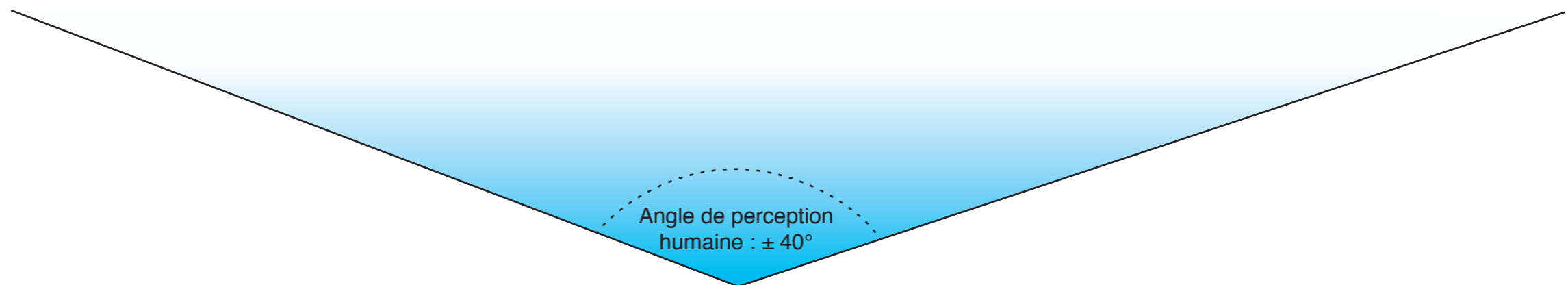
Les éoliennes de la partie Nord du projet accordé de la Voie du Moulin Jérôme apparaîtront en partie, de part et d'autre de l'église, à une hauteur apparente comparable. Toujours en arrière-plan du village, les éoliennes du parc des Chemins de Grès émergent à peine.

L'éolienne E2 du projet vient dans un axe d'alignement des éoliennes du parc accordé de la Voie du Moulin Jérôme et se devine donc peu. L'éolienne E1 apparaît plus éloignée de l'église, dans l'axe des éoliennes du parc des Chemins de Grès.

État initial - Vue panoramique



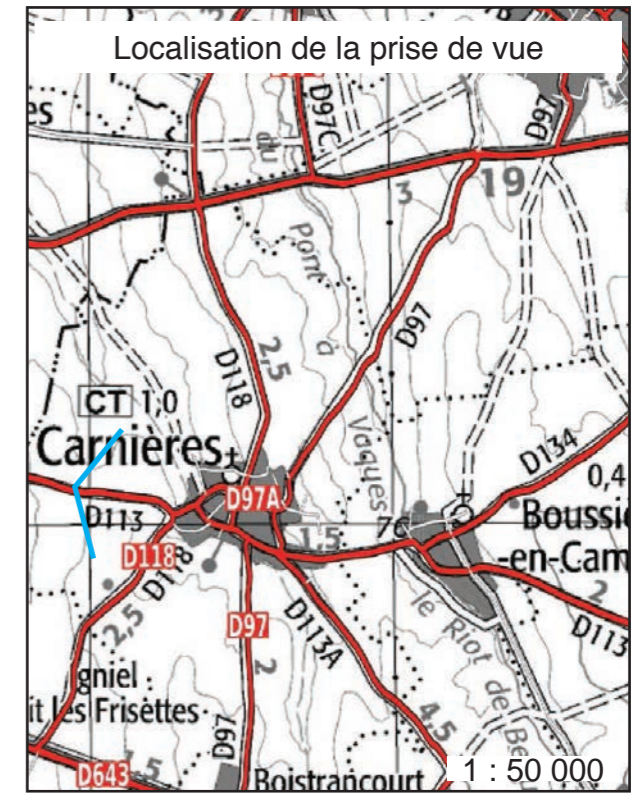
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

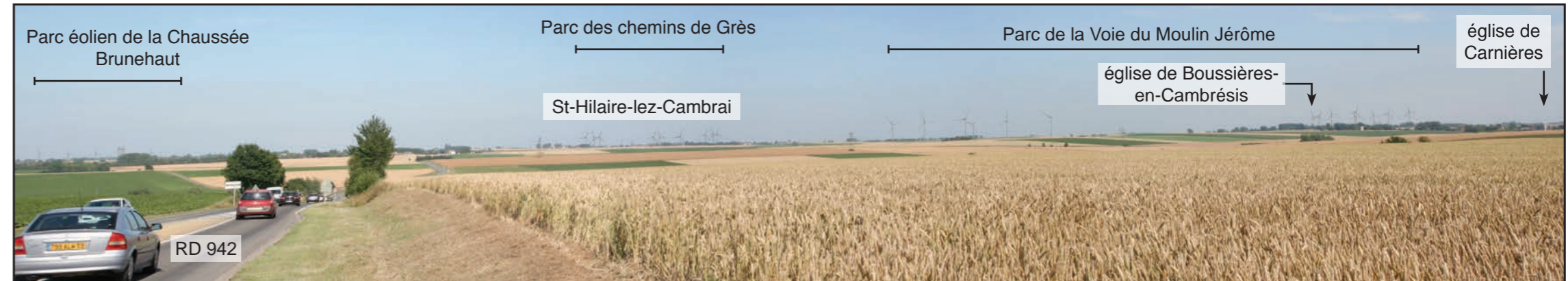
- Photosimulation 17 : Depuis la RD 942 en direction d'Avesnes-les-Aubert (Projet à 3 630 m)

Sur la RD 942 près de son intersection avec la RD 118, on distingue sur la ligne d'horizon, à droite de l'axe de la route, les villages de St-Hilaire-lez-Cambrai, de Boussières-en-Cambrésis et, perpendiculairement à la route, de Carnières.

Les clochers inscrits de ces 2 derniers villages peuvent être devinés, émergeant des boisements. Toutefois, à cette distance, leur intérêt patrimonial n'apparaît pas.

Les éoliennes des parcs autorisés se succèdent à l'horizon. Celles du projet viennent ainsi dans un angle de vue déjà occupé par d'autres éoliennes, dans une direction différente de celle des monuments inscrits.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

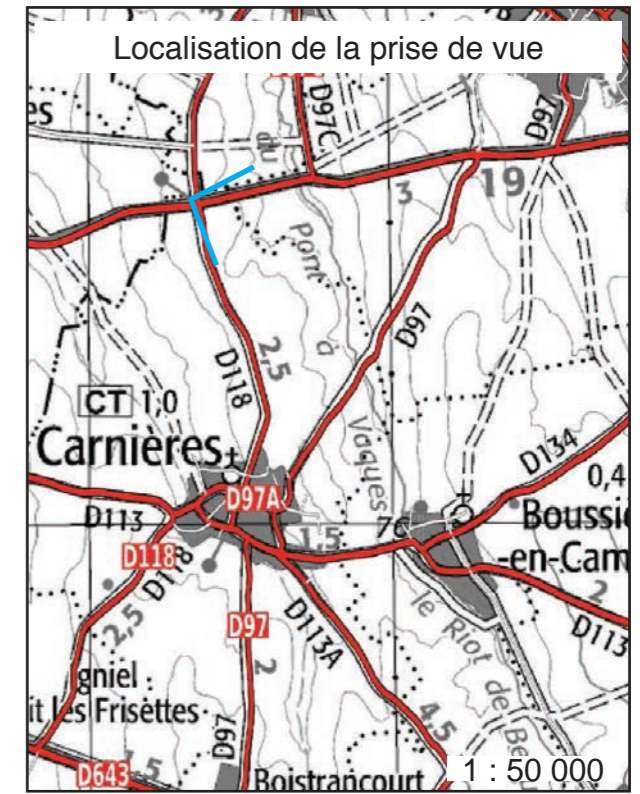


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

- Photosimulation 18 : Depuis la RD 74 en sortie d'Avesnes-les-Aubert (Projet à 1 450 m)

À la sortie Sud d'Avesnes-les-Aubert vers Bévillers, le parc de la Voie du Moulin Jérôme s'élève dans l'axe de la route.

À gauche, quelques arbres masquent l'éolienne la plus à gauche du projet.

Les 3 autres éoliennes du projet viennent en densification de l'ensemble déjà accordé.

État initial - Vue panoramique

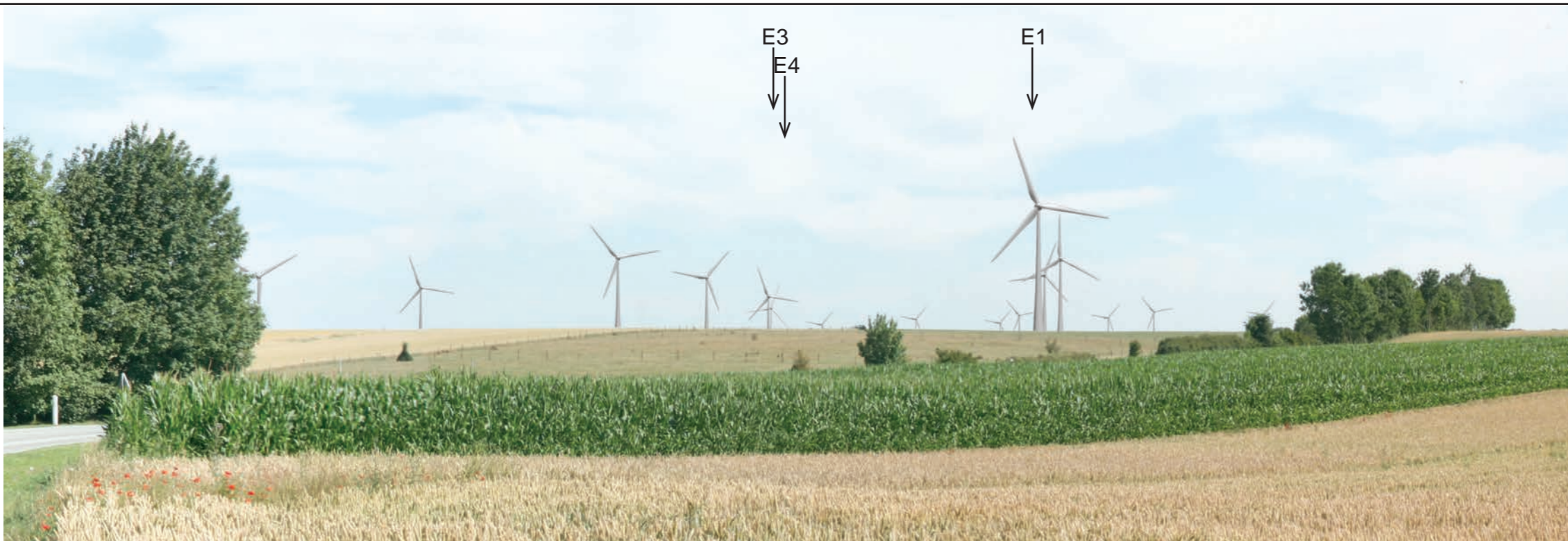


Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

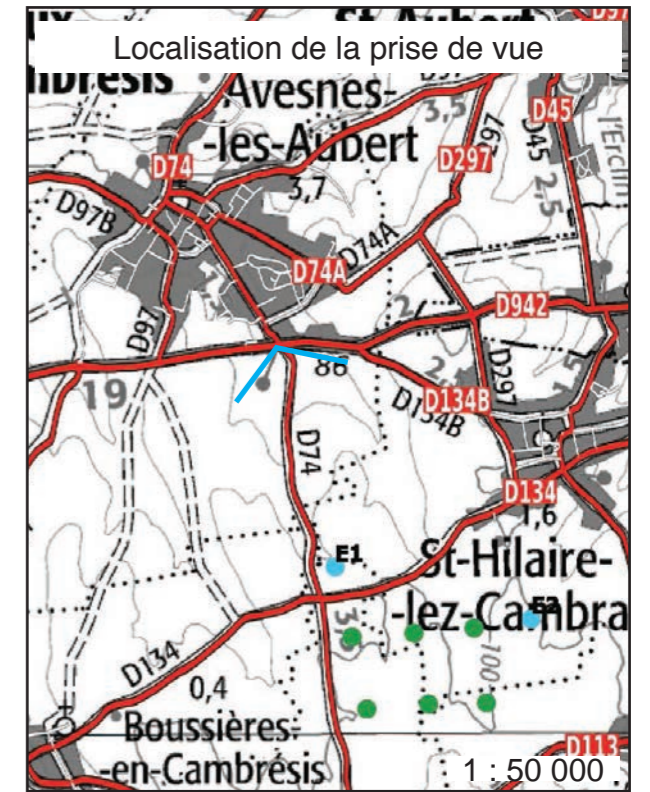


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

